

6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants **50**

- 
- **Assemblée Générale SurdiFrance**
 - **Activités pour mieux vivre sa surdité**
 - **Lectures d'été**

Nos lecteurs nous écrivent

Tristesse de l'équipe des stages

Nous avons appris par sa fille, le décès de André Jeanclaude, adhérent à l'association SurdiLorraine.

André participait régulièrement depuis plusieurs années aux stages de lecture labiale organisés par l'ARDDS, il en était devenu le doyen.

Tous les stagiaires l'ayant connu s'en souviennent, il était très attachant.

Affectées par cette disparition, les animatrices des stages de lecture labiale souhaitent lui rendre hommage.

Festival d'Avignon

Les gilets vibrants SUBPACS seront mis à disposition au festival Résonance.

Les publics sourds et malentendants pourront les essayer aux lieux et dates suivants :

- le samedi 29 juillet de 19h à 00h au jardin du Musée du Petit Palais (entrée payante 15 € prévente en ligne, 18 € sur place).
- le dimanche 30 juillet de 17h à 23h au Rocher des Doms (entrée gratuite).

Renseignements sur les gilets vibrants

Pour répondre aux lecteurs qui nous interrogent, nous avons demandé à l'agence Marion Nicolas, voici sa réponse :

Les gilets vibrants (SUBPAC) nous sont fournis par le COFEES (Collectif des festivals éco-responsables et solidaires en Région Sud) dont nous sommes membres. Les SUBPAC ont été conçus par une entreprise canadienne qui porte le même nom. En France, ils sont commercialisés par Timmpi.

■ **Camilla Parlato**
Assistante de production
agencemarionnicolas.com
hello@agencemarionnicolas.com

Le Festival Regards Croisés est à Saint-Malo !

Accessible aux déficients auditifs (sous-titrage des films, boucle d'induction magnétique et interprètes LSF), « Regards Croisés » est un festival de films courts métrages « Métiers et Handicaps ».

Créé en 2009 à l'initiative de l'association L'Hippocampe, le festival agit auprès des entreprises en sensibilisant les DRH et les managers.

Il se déroule du 8 au 10 novembre au Palais du Grand Large à Saint Malo (Morbihan).

Vous pouvez inscrire votre court métrage au festival ! La clôture des inscriptions est le 25 septembre 2023
Renseignements :

<https://www.festivalregardscroises.com/le-festival/>

Billet d'humeur sur le 100% Santé !

Une lectrice attentive nous fait part de son courroux au sujet de l'application du 100% santé. Avec ce billet nous vous incitons à réagir à votre tour.

Votre article concernant les appareils auditifs et le 100% santé est assez édifiant en effet.

Moi-même atteinte d'une surdité profonde, j'ai été d'autorité conduite à acheter des appareils auditifs très onéreux l'an passé sans que jamais l'audioprothésiste, qui me suit depuis de très nombreuses années, ne m'ait proposé les appareils sans reste à charge.

Il m'en coûte environ 800 euros de ma poche après que la Sécurité sociale, ma mutuelle (qui couvre bien mais qui est très chère) et la PCH ne soient intervenues. Si c'est supportable aujourd'hui, ça le sera sûrement moins plus tard, lorsque je serai à la retraite notamment. Et puis les démarches MDPH prennent beaucoup de temps et d'énergie.

Mon audio, qui se dit "indépendante" me vend des appareils de la même marque (qui commence par P), à laquelle elle semble inféodée depuis que je vais la voir et ne propose jamais rien d'autre. Ceci aussi est problématique. Les meilleurs appareils que j'ai jamais eu étaient des Siemens (peu de sons parasites, très bon équilibre du son, beaucoup plus naturel, et mise en valeur des voix), et elle ne les aime pas (elle n'aime pas l'entreprise, avec laquelle elle dit avoir eu des soucis en après-vente), donc voilà, je n'en ai pas...

Voilà une profession à réformer, certainement. Le travail des pouvoirs publics n'est pas terminé à ce sujet.

■ **Nathalie**



Écrivez-nous à :
courrierlecteurs@surdifrance.org

Sommaire

Courrier des lecteurs	2
Éditorial	3
Vie associative	
• Assemblée Générale de SurdiFrance à Marseille	4
• Si Marseille m'était contée...	6
• Rencontre interdépartementale	7
• La lecture labiale selon les situations du quotidien	8
• Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre	10
• Bulletin d'abonnement	9
Dossier	
• Activités pour mieux vivre sa surdité !	11
• Les activités artistiques pour mieux vivre le handicap	12
• Devenir sculpteur, quand la surdité s'installe !	13
• La reliure d'art	14
• Connaissez-vous le postcrossing ?	16
• Courir et sculpter	17
• Jouer avec ce qui s'est joué de nous	18
Appareillage	
• Rencontre avec le Professeur Bernard Fraysse	19
• Enquête au sujet de fabricants, marques, enseignes	20
Santé-Médecine	
• Le colloque INFOSENS	21
• Soirée Santé de la Semaine du Son	23
Témoignage Reportage	
• Mal e n t e n d a n t !	24
• Le décrochage, défaite ultime de la surdité profonde	25
• Don au Bucodes SurdiFrance	25
Pratique	
• SURDI Kids : La BD de Fred	26
• Fiche B.A.-Ba n°39 : Sécurité dans les Établissements Recevant du Public	27
• Fiche B.A.-Ba n°40 : Ingestion d'une pile bouton	28
Europe Internationale	
• Un projet de carte européenne du handicap en 2023 ?	29
Culture	
• 76 ^e Festival de Cannes : une succession de scandales	30
• Des idées de lectures pour les vacances	31

6 millions de malentendants

Publication trimestrielle du Bucodes SurdiFrance, réalisée en commun avec l'ARDDDS.

Maison Vie Associative et Citoyenne du XVIII^e
15, passage Ramey - 75018 Paris

Directeur de la publication: Yann Griset • Rédactrice en chef: Anne-Marie Choupin • Rédactrices en chefs adjointes: Aïsa Cleyet-Marel, Maripaule Peysson • Ont participé à ce numéro: Aïsa Cleyet-Marel, Maripaule Peysson, Christine Tines, Isabelle Platonoff, Ardds44, Danielle Arpaillanges, Catherine Favre Tachet, François Jain, Madeleine Sarouy, Yann Griset, Nathalie, Catherine léger, Lumioara Billière-George, Jean-Marc Elie, Frédérique, Mireille Bianciotto, Richard Darbéra, Patrice Rasonglès, Jean-Claude Brès, René Cottin, Hippocampe, Anne-Marie Choupin, Christian Guittet, Caty Pellet. • Crédit photos et dessins: Christian Giordano, Christine Tines, Surdi15, Catherine Favre Tachet, Yann Griset, Lumioara Billière-George, Frédérique, Richard Darbéra, Hélène Gautier, Madé, Daumas, Hippocampe, Alizée Veauvy Janin. • Couverture : Yann Griset • Mise en page et impression: Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs • 16, passage de l'Industrie - 92130 Issy-les-Moulineaux • Tél.: 0140 930 302 - www.lmdc.net • Ce numéro a été imprimé et façonné en Île-de-France à 2000 exemplaires sur un papier éco-certifié issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées PEFC • Commission paritaire: 0626 G 84996 • ISSN: 2118-2310



Découvrir d'autres sens et d'autres sensations

Décidément le thème du dossier « *Activités pour mieux vivre sa surdité* » a inspiré nos lecteurs tant il est riche et varié. Vivre sa malentendance est une épreuve qui demande résilience et ténacité, mais également initiative et créativité sans compter une forte dose d'énergie.

Nos auteurs nous racontent comment ils ont découvert des activités compatibles avec leur handicap. Continuer à communiquer mais autrement...

Découvrir d'autres sens ; la fraîcheur de l'argile, la texture des matériaux, l'odeur du cuir et du papier, le goût d'une terrine de choux, la contemplation d'un paysage ou des fleurs de Camélia de blanc pur ou de rouge sang cultivées dans son jardin.

Découvrir d'autres sensations : le corps à corps d'un sport d'opposition, les déplacements dans l'espace, le dépassement de soi lors d'une course à pied ou la sculpture d'un bloc de marbre, la jouissance subtile de jouer avec des mots lorsqu'on écrit.

La semaine du son de l'Unesco a montré toute la richesse du son et toutes les perspectives ouvertes par les études et projets de recherche.

L'assemblée générale à Marseille s'est déroulée sous le soleil et un nouveau bureau a été élu.

Notre ami René Cottin, ancien membre de bureau, nous donne ce conseil précieux :

« *Armez-vous de courage, battez-vous jusqu'au bout de l'extrême fatigue que provoque une communication orale, résistez à la tentation du décrochage.* »

■ La Rédaction

Prochain dossier

Le dossier du numéro 51 d'octobre aura pour thème : la « *Surdicécité* », nous attendons vos propositions d'articles et témoignages pour début septembre.

6MM#50

Numéro 50

50 raisons d'aimer 6MM !

Assemblée Générale de SurdiFrance à Marseille

Après Cherbourg en 2022, SurdiFrance s'est posée à Marseille pour l'assemblée générale 2023. Une assemblée studieuse et disciplinée : créneaux horaires respectés, votes exprimés avec des petits bulletins de couleur et une nouvelle règle due à la présence d'un chien écouteur : ne pas applaudir !

Une assemblée studieuse



4
5

Petit tour d'horizon de l'année 2022

Si la vie associative au sein de notre fédération n'a pas pris l'élan attendu, SurdiFrance a multiplié ses participations et représentations au sein d'instances nationales et internationales ; de nouveaux partenariats ont été noués : *Les chiens du silence*, *Audition solidarité* ; un sociétariat a été établi avec *Surdicom-UNIACCES*.

Quelques actions parmi tant d'autres

Pour le **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2023**, SurdiFrance et ses partenaires ont proposé deux amendements : l'un concernant



Vote des rapports.

l'intégration des tests auditifs dans les rendez-vous de prévention pour toutes les personnes à des âges clés, l'autre concernant l'extension du panier de soins 100% santé auditif. Des négociations ont été ouvertes avec le cabinet du ministre de la santé pour continuer à travailler sur ces sujets en 2023.

Consortium Rosetta

En 2021, SurdiFrance a rejoint le consortium ROSETTA, dont l'ambition est de développer des solutions d'accessibilité pour les contenus audiovisuels. <https://rosettaccess.fr/>.

Alliance pour l'Audition

La Fédération SurdiFrance est reconnue comme une fédération de patients experts par l'Alliance pour l'Audition, une collaboration entre l'Institut Pasteur, l'AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris) et la Fondation pour l'Audition. Deux partenariats très importants !

Bilan des groupes de travail :

Parmi les nombreux groupes de travail, citons :

- **100 % Santé** : Mise à jour du guide pratique sur l'appareillage qui sera réédité en 2023.
- **Droits sociaux de la surdité** : Rédaction de fiches pratiques liées au droits sociaux et MDPH. L'édition d'un guide « *Surdité et MDPH* » sortira en 2023.



L'assemblée salue les deux secrétaires qui quittent le bureau.

- **Emploi et surdité** : Rédaction de fiches pratiques liées à la réglementation autour de l'accès au droit et à la compensation. Prochaine édition d'un guide « *Surdité et emploi* ».
- **Masques transparents** : Masques transparents utilisables dans le milieu hospitalier, médical et les EHPAD.
- **Mise à jour des statuts et du règlement intérieur** : Ces propositions ont ensuite été soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2022 pour examen et adoption, dont le nom SurdiFrance !
- **Élections 2022** : Rédaction d'un plaidoyer qui a été diffusé aux candidats, à la presse et aux associations.

Prochaine édition d'un guide « *Surdité et emploi* ».

Projets 2023

La fédération se positionnera activement dans les institutions nationales et les structures privées afin de poursuivre cet objectif de représentativité et de défense des DSME.

Un effort tout particulier en direction des associations : mieux les informer avec des newsletters plus fréquentes, un déploiement du site, les doter d'outils, un accompagnement dans leurs démarches, ainsi que l'accompagnement dans la création d'associations.

Projet EHPAD : Lancé en 2021 par l'ADSM Surdi50 et Nicolas Hervé, ce projet devrait se déployer avec l'accompagnement de SurdiFrance. L'objectif serait de multiplier cette action sur l'ensemble du territoire français sous la houlette de la fédération et de ses associations.

Tous les rapports 2022 et projets 2023 ont été adoptés par l'AG.

Un nouveau Conseil d'administration, un nouveau bureau

Un nouveau conseil d'administration de 18 membres titulaires et 14 suppléants, a été élu, ainsi qu'un nouveau bureau en toute parité.

- Yann Griset, président (Surdi 59)
- Sébastien Cordier, vice-président (ADSM Surdi 50)
- Mireille Bianciotto, vice-présidente (Surdi 13)
- Christian Giordano, trésorier (Surdi 34)
- Dany Grosse Herrenthey, secrétaire générale (ANIC)
- Maripaule Peysson, secrétaire générale adjointe (Surdi 84).

L'assemblée a salué les deux anciennes secrétaires, Maryannick Moal et Valérie Caillaud qui ont fait un travail formidable ; chacun a pu apprécier leur disponibilité, la rigueur dans le travail qui n'excluait pas humour et gentillesse. Merci la team !

BOAS : Késaco ? Quel drôle d'acronyme !

C'est la **Boite Outils des Associations SurdiFrance**. Cet outil* préexistant, a été amélioré par le Groupe de travail « Nos associations : mutualisation et outillage ». Il est à la disposition des associations et de tous ceux et celles qui ont un rôle à SurdiFrance. Cet outil est participatif, chacun peut être contributeur !

Le Site est en réfection, il sera plus agréable, plus pratique, on pourra y retrouver la boutique en ligne qui permet acheter badges et stickers ainsi que nos documentations, nos affiches et l'abonnement, à plein tarif, à la revue **6 millions de malentendants** !

La prochaine assemblée générale se déroulera au printemps 2024, à Bordeaux, organisée par l'Association Audition et Écoute 33.

■ Maripaule Peysson

* initié par Maryannick Moal, alors présidente, (cf. page 11 du **6MM** 36, de janvier 2020)

Si Marseille m'était contée...

Assister à une Assemblée générale de SurdiFrance, permet aussi aux adhérents présents de visiter la ville qui reçoit, en suivant le programme préparé par l'association locale. Christine nous raconte ses découvertes.

Marseille est la plus ancienne ville de France, fondée en 600 avant Jésus Christ par des colons grecs venus de Phocée (ancienne cité grecque).

La première chose que l'on fait en arrivant à Marseille c'est de monter à la basilique Notre Dame de la Garde, appelée la « Bonne Mère » par les Marseillais, car tous, croyants ou non, en ont fait la gardienne de leur cité. Cette basilique construite au 19^e siècle sur une colline de 154 m d'altitude domine Marseille.

Avec Surdi13 nous avons fait la visite de *Cosquer Méditerranée*, grotte souterraine découverte par Henri Cosquer en 1985.

Après être descendus dans un immense ascenseur, simulant un caisson de plongée, pour rejoindre la base sous-marine, nous nous sommes installés dans des voiturettes entièrement automatisées pour 35 minutes de visite afin de découvrir les 500 dessins, 200 figures animales et 70 empreintes d'animaux. Cette visite aurait été plus intéressante si les boîtiers récepteurs BIM avaient fonctionné ! La visite s'est terminée par un petit film.

La salle Méditerranée expose des reproductions d'animaux vivants à l'ère glaciaire dans les calanques, d'une barque et d'une femme à l'âge paléolithique ainsi que quelques documents sur la mer.

Le dimanche nous avons pris le bateau pour trois heures de promenade dans les calanques qui ne sont qu'une succession des petites anses ou criques sur 20 km, de Marseille à Cassis, certaines sont accessibles à pied et même en voiture. Malgré un temps gris cela a été une merveilleuse découverte.

Marseille, on peut aussi la visiter sans le groupe !

Nous avons découvert son quartier historique le *Panier*, la nouvelle *Major* cathédrale de Marseille, ses



La Bonne Mère protège Marseille

ruelles, ses escaliers et ses petites places dont celle des *Moulins* où autrefois une quarantaine de moulins y étaient implantés, ou celle des 13 cantons rendue célèbre par le feuilleton « Plus belle la vie ».

Le parc *Borely* de 17 hectares, avec son château, son petit lac, son jardin botanique, sa petite roseraie et ses arbres majestueux, est certainement le plus beau parc de la ville !

À proximité, on rejoint *Orange Vélodrome* qui est deuxième stade plus grand de France avec sa capacité de 60 000 spectateurs !

Le *Parc du 26^e Centenaire* avec son arbre de l'Espérance qui symbolise l'espoir, la tolérance et la fraternité, fut construit sur une ancienne gare de marchandises. Le nom de très nombreuses personnes connues ou inconnues a été inscrit sur les dalles du parvis entourant cet arbre.

L'avenue du *Prado*, longue de plus de 3 km et large de 60 mètres, est surnommée *les Champs Elysées de Marseille* et bien sûr *la Canebière* qui du *Vieux-Port*, mène au *Palais Longchamp*, où l'on découvre l'aqueduc du canal réalisé à partir de 1839, pour acheminer l'eau de la Durance jusqu'à Marseille (85 km) !

Marseille c'est aussi plein de bonnes spécialités à déguster : sa bouillabaisse, son aioli, ses navettes petits biscuits à la fleur d'oranger et aussi l'Espérantiste chocolat à l'huile d'olive en forme de feuille d'olivier créée pour les 2600 ans de Marseille, une jolie ville provençale pleine de richesses.

■ Christine

6

7



L'arbre de l'Espérance

Rencontre interdépartementale

Quand l'Aveyron, le Cantal et le Puy-de-Dôme se retrouvent à Saint-Flour !

À l'initiative de SURDI 15, nous étions quinze à nous retrouver à Saint-Flour dans un village de gîtes pour un week-end d'échanges.

Ce week-end nous a permis de nous retrouver et/ou de faire la connaissance des adhérents de nos différentes associations.

Week-end studieux grâce aux ateliers de lecture labiale et de langue des signes animés par les adhérents !

Week-end de détente avec la visite de la ville de Saint-Flour et de la cathédrale équipée d'une BIM et de partage autour de repas conviviaux et animés.

Notre hôte, Monsieur Salat, adhérent de SURDI 15 depuis 2011, qui gère les gîtes Bon Air à Saint-Flour est accueillant et fort sympathique. Il a été à notre écoute de malentendants et a su répondre à nos besoins divers et variés.

C'est avec grand plaisir que nous avons partagé ces moments ! De l'avis de tous, il serait intéressant de renouveler cette expérience aussi agréable qu'enrichissante.



■ Danielle Arpaillanges

La Vibraie rend la musique accessible !

6
7

La section ARDDS 44 a été sollicitée par une jeune étudiante nantaise : Isabella, afin de lui présenter un prototype qu'elle a élaboré dans le cadre de ses études de Master Design Digital.

Isabella est venue nous voir, lors d'une réunion amicale de la section.

Elle a pu ainsi assurer, à chacun, une démonstration de ce matériel (qu'elle a nommé Vibraie) qui nous a enthousiasmés !

Il s'agit d'une mini veste vibrante, posée sur la nuque, contrôlée par une application installée sur smartphone, qui permet de ressentir la musique (et non l'entendre) au travers de vibrations.

Lors de cette rencontre, Isabella s'est intéressée au parcours personnel de chacun : profession, incidence des difficultés liées à notre handicap. Ce moment d'échange a été très apprécié par tous.

Nous lui sommes reconnaissants de l'intérêt qu'elle porte à notre handicap.

En effet, les technologies nouvelles qu'elle étudie et pourra développer, vont permettre aux malentendants et ressentir, et vivre la musique et ne plus en être exclus !

Écoutons Isabella nous expliquer son projet

J'ai développé Vibraie dans le cadre de mon projet de fin d'études de Master 2 au sein de L'École de Design

de Nantes Atlantique. Souvent, nous pensons que le design est un adjectif pour désigner quelque chose de beau, mais ce métier s'intéresse surtout aux usagers et aux solutions que l'on peut proposer afin de pouvoir répondre aux besoins.

Pour ce projet je me suis questionnée sur l'approche des personnes sourdes et malentendantes dans un environnement musical. La veste propose des vibrations en rapport à différentes informations transmises sur scène : des vibreurs pour les sons graves et aigus et positionnés sur chaque omoplate pour l'orientation du son en fonction de l'endroit d'émission du son sur la scène.

Au début de mon master, je ne connaissais que très peu les situations de déficits auditifs. Je me suis donc rapprochée des usagers afin que cet objet ne soit pas uniquement ma proposition, mais qu'il soit coconstruit avec l'ensemble des personnes sourdes ou malentendantes que j'ai pu rencontrer durant ma phase de réflexion et de problématisation du projet. Une de ces belles rencontres fut celle avec les adhérents de l'ARDDS 44 qui m'ont permis de réaliser mes tests et de partager leurs histoires.

■ Isabella Platonoff et les adhérents d'Ardds 44

La lecture labiale selon les situations du quotidien

Dans les situations du quotidien, les informations/échanges sonores sont nombreux. Lorsque les capacités auditives diminuent voire disparaissent, il est important de trouver des stratégies judicieuses de placement pour bénéficier au maximum des informations visuelles que peuvent transmettre les interlocuteurs.

Lecture labiale :
Voir la parole lorsqu'on a du mal à l'entendre.

À la maison

Privilégiez une place où vous pouvez voir tous vos interlocuteurs. Si vous vous installez à contre-jour, les autres personnes seront face à la lumière, vous les verrez mieux.

Évitez de vous placer à côté de quelqu'un, vous ne le verrez que de profil.

Eloignez-vous des sources sonores pour qu'elles n'interfèrent pas dans votre conversation.

8

9



Au restaurant

Si vous le pouvez, choisissez l'endroit le plus lumineux.

Pour éviter d'être parasité par le bruit de la salle, pensez à vous installer dos au mur ou dos à la fenêtre (contrejour), vos interlocuteurs seront donc entre vous et le reste des convives.

Et attention aux sources sonores gênantes (cuisine, enceinte diffusant de la musique...).

Au théâtre

Placez-vous face à la scène, le plus près possible, pour voir le visage des acteurs et ne pas être trop gêné par les bruits des autres spectateurs (rires, toux...). Au balcon, vous serez trop loin...).



Au cinéma

Où que vous soyez, vous verrez l'écran ! Mais si vous choisissez un film en version française, il vous sera plus facile de lire sur les lèvres...



Dans une église

Repérez en entrant où se trouve le micro (ici à droite), c'est là que les lecteurs et intervenants se placeront. Pour les voir, les places en bout de banc à l'opposé seront parfaites.



Dans une salle de conférences

Se placer au 1^{er} ou 2^e rang vous permettra de bien voir les conférenciers.

Si vous êtes sur un côté, vous pourrez plus facilement vous tourner pour voir les personnes de l'assistance intervenant pour une question ou un commentaire...

Dans le bus

Lorsque vous êtes accompagné, privilégiez des places face à face.



Aux proches d'une personne malentendante

Placez-vous face à elle, visage éclairé. Essayez d'articuler (sans exagérer) et laissez lui le temps d'intégrer le message grâce à ses capacités perceptives et ses facultés de suppléance mentale.

Évitez de tourner le dos ou de partir pendant que vous parlez.

Vous gagnerez beaucoup de temps, plutôt que de tout répéter et chacun sera plus ZEN !

■ Catherine Favre Tachet

Activités pour **mieux vivre sa surdité !**

Loisirs, passions, évasions, exutoires ? Comment définir ce qui vous anime, vous aide à supporter le quotidien, à compenser les manques dans votre vie sociale et /ou familiale ? Dépasser le handicap, transcender son esprit, se surpasser, s'évader ou plutôt se retrouver, se découvrir, reprendre confiance, s'apaiser ou s'éclater ?

En vous posant la question, nous n'imaginions pas combien seraient riches vos expériences et témoignages ! Les voici et pour ceux qui doutent encore d'eux-mêmes, fragilisés par la perte auditive, un seul leitmotiv : Osez, lancez-vous !

Mes activités de loisirs, mes passions

Trouver dans la vie de tous les jours, les petites choses qui aident à mieux vivre avec sa malentendance...

J'ai plusieurs passions, tout d'abord la lecture ; je suis abonnée à la médiathèque de ma commune où je vais régulièrement chercher des livres, j'ai toujours un roman en cours de lecture, et même si mes petits soucis de vision ne me permettent pas de pouvoir me plonger dans tous les livres existants, je trouve de bons romans édités en gros caractères qui me permettent de pouvoir régulièrement m'évader vers d'autres horizons. La lecture me fait parfois rêver, sourire, on peut tout oublier pendant un moment. J'ai été très émue en lisant un livre de Christian Signol « *Une si belle école* ».

Je ne peux vivre sans fleurs ; quand j'avais ma maison j'avais créé un petit jardin rempli de petits arbustes ou fleurs à floraisons échelonnées tout au long de l'année. Que d'émerveillement devant un camélia Fredon Bell qui vous donne de somptueuses fleurs d'un beau rouge tout au long de l'hiver, un Pieris, au joli feuillage, et toutes les autres plantes qui arrivent avec le printemps, ce n'est qu'enchantement quand les délicates petites violettes réapparaissent ainsi que toutes les plantes à bulbes ! Même sur un balcon on peut créer un petit jardin d'agrément. De plus vous pouvez leur parler, certes un arbuste ou une plante ne vous répondra pas mais quand ils seront épanouis ou tout en fleurs vous pourrez penser qu'ils vous ont entendu et sont devenus vos amis, vous n'aurez alors qu'une envie c'est de prendre bien soin d'eux.

J'aime faire la cuisine, j'aime surtout cuisiner quand il fait gris ou froid, préparer de bons petits plats consistants. La cuisine est pour moi une grande évasion, de



plus elle me permet beaucoup de créativité. J'aime créer un peu mes propres plats. En piochant à droite et à gauche sur plusieurs sites de recettes je trouve parfois des idées fort intéressantes qui me permettent d'innover un peu. Là, pendant souvent plusieurs heures suivant les plats, je suis complètement ailleurs dans mes casseroles et ce n'est que du bonheur quand ma terrine de choux, mes tartes ou mes autres préparations sont appréciés.

Je terminerais en disant que j'apprécie beaucoup les voyages, découvrir de nouvelles régions aussi bien en France qu'à l'étranger.

En bref tout ce qui peut permettre de s'évader, rêver sans être dans l'obligation d'entendre.

■ Christine Tines

Les activités artistiques pour mieux vivre le handicap

Tous les handicaps ne sont pas équivalents et ne portent pas les mêmes difficultés. Les surdités totales ou partielles, acquises ou innées, appareillées ou non ont un point commun : la difficulté à rencontrer l'autre et à prendre place dans le groupe quel qu'il soit. L'isolement en est le risque, la non-reconnaissance, le blocage de son expression.

L'activité artistique peut être un temps privilégié pour prendre sa place, gagner en confiance, s'exprimer en liberté et être reconnu-e dans ses potentiels et son existence. Une telle activité pratiquée en groupe sera d'autant plus porteuse par la production offerte au regard de tous.

L'activité artistique

Il faut pour cela ne pas confondre les activités « artistiques » avec les savoir-faire. Il ne s'agit pas de savoir dessiner, chanter ou reproduire même si l'accès à ces savoir-faire peut largement contribuer à augmenter l'estime de soi donc favoriser le mieux vivre. L'activité artistique peut comporter une part d'apprentissage mais ce n'est pas une obligation. Si on croit que le savoir-faire est nécessaire, la production artistique paraît souvent inatteignable et donc décourageante, comme si seuls les génies de l'art en étaient « capables ».

Il y a donc des conditions à respecter pour qu'une personne (en particulier si elle est peu sûre d'elle) accède à une telle activité : un cadre énoncé qui précise ce qu'est une production « artistique », un accompagnement validé (artiste expérimenté aux qualités humaines certaines), et des conditions pratiques adaptés aux personnes quelles que soient leurs capacités.

Qu'entend-on par production artistique ?

Est-ce la référence au beau qui fait la différence ? Qui peut dire ce qui est beau ou ne l'est pas ? Personne ! Dans l'histoire de l'art, les œuvres se montrent diverses avec bien peu de critères de beau ! C'est l'acte de production qui est valorisé par son intention d'exprimer, de dire quelque chose de profond, que nos seuls mots sont bien insuffisants à exprimer.

Quelles qualités pour la personne qui encadre ?

Avant tout, une assurance de l'accompagnant quant aux potentiels créatifs de tout individu !

S'il arrive quelque chose d'inattendu dans une production, il est à l'écoute sensible, il n'est pas inquiet, il sait comment s'y prendre pour en faire une production positive.

C'est une personne qui cadre l'activité par son « autorité » (il autorise). La qualité de son propre

engagement dans le chemin créatif est reconnu.

Son approbation place notre production au rang des travaux d'ateliers, dignes de ce nom. C'est un regard décalé du seul regard subjectif. Il s'en réfère à d'autres travaux qui ont, avant le nôtre, été reconnus.

Le bien-être comme vecteur du mieux vivre

Dans l'acte de création, c'est l'expression qui nous fait être. On exprime, on « sort de soi » quelque chose qu'on garderait s'il n'y avait pas l'acte. Dans une copie de paysage, dans une interprétation théâtrale ou musicale, c'est justement dans le choix de cette interprétation qu'on exprime une sensibilité, un goût, une émotion, un sentiment en empruntant un langage qui ressemble à notre langage propre interne.

Et la production artistique procure ce bien-être par l'expression d'un intime qui ne peut se traduire que sous cette forme : forme détournée qui nous parle et est susceptible de parler à d'autres parce qu'elle rencontrera l'intime d'autres. L'émotion, le plaisir sensible est autant de se rencontrer soi que de rencontrer l'autre par ce biais.

Cette émotion est un fort vecteur de bien être qui touche toute personne et aucun handicap ne sera une barrière pour y accéder.

Le devenir de la production artistique comme prolongement du mieux vivre

Chacun peut avoir la liberté de ce devenir : certains seront confortés longtemps à la seule contemplation personnelle de leur production, d'autres auront besoin du regard des autres et donc d'exposer leurs productions. L'accompagnement jusqu'à cette étape-là par la personne qui encadre sera alors nécessaire.

Il n'y a pas de certitude quant au bénéfice de telle ou telle activité, tant cela est dépendant des personnes et du contexte, mais ces espaces d'expression libérée de toute attente performante peuvent être des possibilités d'ouverture vers un mieux vivre/mieux être, par une confiance en soi restaurée et une étape de reconnaissance qui fasse trace longtemps dans le fond intime de chacun.

■ Madeleine Sarrouy,
art thérapeute et artiste plasticienne

Devenir sculpteure, quand la surdité s'installe !

Vers 50 ans ma surdité s'aggravant lentement mais sûrement, mon investissement dans mon emploi de psychologue clinicienne est devenu de plus en plus difficile. Alors simultanément je me suis de plus en plus investie dans le travail artistique qui jusqu'alors n'était que secondaire. Je le pratiquais depuis longtemps mais à temps compté ; il est devenu le cœur de mon activité.

Confrontée professionnellement jusqu'alors à la matière humaine, toutes oreilles tendues, j'ai investi désormais plein corps la matière physique, le bronze en la circonstance. Mes mains bousculées par mon imagination sont devenues mes outils d'expression traquant l'émotion jaillissant de la sculpture de la matière.

J'ai 83 ans et continue avec grand plaisir à sculpter et à exposer. C'est la chose que je sais le mieux faire, celle où je m'épanouis le mieux. Et malgré mon implant et mon ACA- très performants- je crains toujours les vernissages car trop bruyants et fatigants quand je me réjouis toujours des visites à mon atelier.

■ Lumioara Billière-George



Passion Judo

La pratique sportive est une bonne pratique pour s'exprimer !

J'ai commencé le judo vers 15 ans, ado très timide et introvertie. La perte auditive était déjà là mais ce n'est qu'à l'âge de 20 ans qu'elle fut diagnostiquée. Tout de suite je me suis sentie bien sur le tatami ; les valeurs transmises, coopération, respect, confiance, me rassuraient.

À l'entraînement, c'était bien sûr sans prothèses, impossible de les garder. Mais comprendre une technique passe surtout par le visuel et la pratique. On classe le judo parmi les sports individuels dits d'opposition, oui, certes ; toutefois lorsque vous travaillez votre technique le partenaire n'est pas dans l'opposition, il faut vraiment une coopération pour apprendre, perfectionner son geste. J'ai eu la chance de garder une partenaire et un partenaire avec lesquels une véritable symbiose s'est faite.

Ainsi cette proximité, ces corps à corps, ces échanges intenses remplaçaient le manque de communication et gommait la bulle dans laquelle la perte auditive me figeait. Les déplacements, le placement de son propre corps par rapport à l'autre permet de se réapproprier l'espace que la perte de sensation sonore perturbe.

J'ai pu constater dans les cours enfants/ ados, avec la présence d'enfants ayant des problèmes de motricité, que la solidarité joue ; il y a ainsi pleinement inclusion. Au fil du temps et des compétitions j'ai appris à gérer le

tract ou plutôt la complète désintégration avant l'épreuve ! Au moment du combat on est seul sur un tapis immense avec un adversaire qui risque de vous infliger de biens mauvais moments, ou un « pion* » sans appel ! Cela m'a bien servi lors des examens universitaires, notamment ces épreuves horribles que sont les oraux.

J'ai pratiqué le judo très longtemps, au fur et à mesure que ma surdité s'aggravait. C'était mon équilibre, tout simplement car sur un tatami on se sent à égalité. En dehors confrontée aux problèmes de communication, j'étais non seulement en difficulté mais toujours en position d'infériorité et toujours dans le doute : *ai-je bien compris ?* Combien de fois en montant sur le tapis je me suis surprise à penser avec soulagement : *c'est ma place !*

Le judo, avec la compétition notamment, m'ont redonné confiance en moi, en me révélant une valeur propre que je ne devais à personne. Il y a aussi le rapport hommes/femmes qui est mesuré différemment : à mon époque les filles étaient peu nombreuses, prendre place au sein d'un groupe essentiellement masculin m'a appris à ne pas avoir peur de m'imposer en tant que femme. Un jugement de valeur tout autre... mais c'est une autre histoire !

■ Maripaule

* Un pion : IPPON, c'est la chute sur le dos, un score de 10 points

La reliure d'art

L'homme qui se cache derrière le président de Surdifrance a une passion pour la reliure, que seuls ses proches connaissent. Ce dossier est l'occasion de vous la partager !

Il y a plus de dix ans, lors d'un forum des associations à Lille, j'ai découvert la reliure. Cherchant une activité à la fois apaisante et adaptée à ma surdité, j'ai décidé de m'y essayer pendant un an. Cette décision a marqué le début d'un véritable voyage au cœur de cet art.

La première fois que j'ai tenu un outil de reliure entre mes mains, j'ai compris que cet art était fait pour moi. Les gestes précis, la texture des matériaux, l'odeur envoûtante du papier et des cuirs, tout cela a éveillé en moi une passion insoupçonnée. En tant que passionné de littérature, j'ai trouvé dans la reliure le moyen parfait de fusionner mes deux amours : les mots et leurs habits de lumière.

Pendant des années, j'ai arpenté les chemins de la reliure avec une curiosité insatiable. Je me suis lancé des défis, j'ai expérimenté, j'ai appris à manier les outils avec dextérité. Mon apprentissage s'est fait au sein d'une petite association lilloise, où j'ai été accueilli chaleureusement par d'autres passionnés, qui m'ont transmis leur savoir-faire.

Au fil du temps, j'ai poussé les portes d'autres ateliers en France, à la rencontre de relieurs et de relieuses et de leurs approches singulières. Ces expériences m'ont permis d'explorer de nouvelles techniques, d'enrichir ma créativité et de repousser les limites. J'ai développé mon propre style, mélangeant habilement tradition et modernité.

Aujourd'hui, je suis fier d'être non seulement un relieur passionné, mais aussi un artiste amateur



Tables de Logarithmes de L. Schron

reconnu, exposant mes créations à travers l'Europe et un prof' au sein de cette même structure qui m'a vu grandir en tant qu'artiste de la reliure. J'ai le privilège de transmettre mes connaissances et ma passion à de nouveaux élèves, de les guider sur le chemin de la création et de l'expression artistique.

C'est une satisfaction profonde de voir leurs yeux s'illuminer lorsqu'ils tiennent entre leurs mains un livre qu'ils ont eux-mêmes relié.

Lorsque je me plonge dans la création d'une reliure, le temps semble s'arrêter. Chaque livre devient une œuvre d'art à part entière, une fusion harmonieuse entre le contenu, texte ou image, et la couverture qui l'habille. J'aborde chaque projet avec passion et dévouement, cherchant à transcender le simple aspect fonctionnel d'un livre pour en faire un objet esthétique, unique et captivant.

Chaque livre, qu'il soit ancien ou contemporain, porte en lui une histoire, des idées, des émotions. En lui donnant une reliure adaptée, je contribue à préserver et à mettre en valeur cet héritage précieux, permettant ainsi aux futurs lecteurs de découvrir et d'apprécier ces trésors littéraires d'une manière renouvelée.

J'ai eu la chance de rencontrer des artisans talentueux, des bibliophiles érudits et des collectionneurs passionnés, avec lesquels j'ai pu échanger des idées, des techniques et des anecdotes précieuses. La reliure est bien plus qu'un simple métier ou un hobby solitaire, mais une communauté vibrante et inspirante.

14

15



Plantes des dieux, plantes des démons de Jacques Fleurentin, illustré par Patrice Vermeille

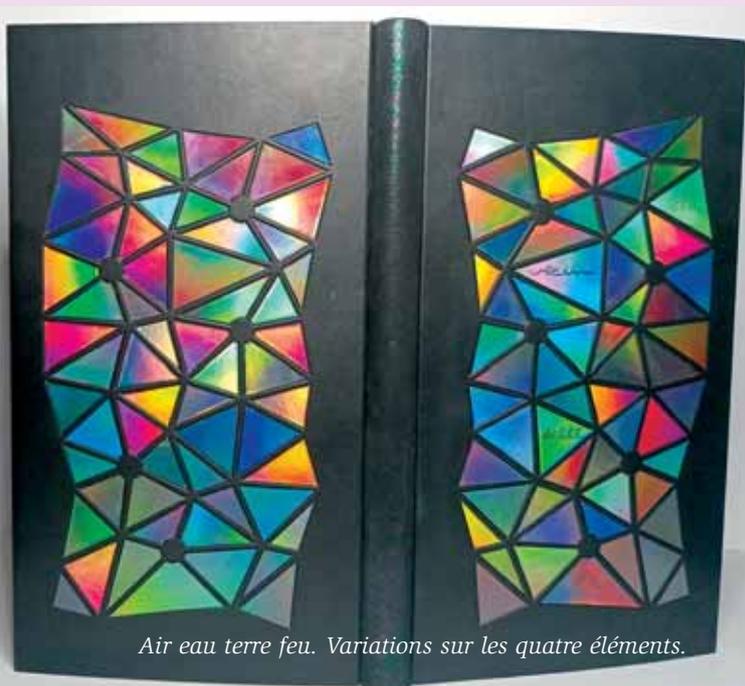
Ainsi, la reliure occupe une place importante dans ma vie. C'est une activité qui m'épanouit, qui me permet de m'exprimer artistiquement et de partager ma passion avec les autres. Elle incarne la fusion parfaite entre tradition et créativité, entre l'amour des mots et l'art de les mettre en valeur. Chaque reliure que je crée est une pièce unique, une œuvre d'art à part entière qui porte en elle mon engagement, mon histoire et mon amour pour cet artisanat ancestral.



Brochure des Usines Carel Frères

Mais au fait, c'est quoi la reliure ?

La reliure d'art est un métier et un art à part entière, qui consiste à créer des couvertures de livres à la fois fonctionnelles et esthétiques. Elle offre une protection aux pages d'un livre tout en ajoutant une dimension artistique à son apparence. La reliure d'art est pratiquée par des artisans, appelés relieurs d'art, qui maîtrisent des techniques traditionnelles et contemporaines pour réaliser des reliures uniques et personnalisées.



Air eau terre feu. Variations sur les quatre éléments.



Diadesté de Paul Spaak

Les relieurs d'art travaillent avec une grande variété de matériaux, tels que le cuir, le papier, le tissu mais aussi le métal et d'autres matériaux, précieux ou banals. Chaque matériau a ses propres caractéristiques et exigences de manipulation, ce qui permet aux relieurs d'exprimer leur créativité et de donner vie à des reliures originales. Les relieurs utilisent également des outils spécifiques tels que des presses, des couteaux, des pinceaux et des fers à dorer pour réaliser des découpes, des motifs, des dorures et d'autres détails minutieux.

L'objectif principal de la reliure d'art est de mettre en valeur le livre tout en reflétant le contenu et l'esprit de l'ouvrage. Les relieurs d'art travaillent en étroite collaboration avec les éditeurs, les bibliothécaires, les collectionneurs et les propriétaires de livres pour concevoir des reliures qui répondent à leurs besoins et à leurs préférences esthétiques. Ils prennent en compte des éléments tels que le style, le thème, l'histoire et la période de l'ouvrage, afin de créer une reliure qui complète et enrichit l'expérience de lecture.

La reliure d'art peut se diviser en plusieurs styles et techniques, allant des méthodes traditionnelles héritées de siècles passés à des approches plus contemporaines et expérimentales. Parmi les styles les plus connus, on retrouve la reliure plein cuir, où le livre est entièrement recouvert de cuir.

Il y a aussi la reliure en toile, avec un tissu résistant, souvent utilisé pour les livres d'art et les éditions de luxe. Les techniques de reliure moderne intègrent également des éléments tels que la découpe laser, l'utilisation de matériaux écologiques et l'expérimentation avec de nouvelles formes et structures.

■ Yann Griset

Connaissez-vous le **postcrossing** ?

Nathalie pratique depuis 10 ans le postcrossing. Elle nous en dévoile les secrets.

Cela consiste à envoyer des cartes postales à des adresses données par le site postcrossing, où vous vous inscrivez (gratuitement), et à en recevoir en retour, du monde entier.

Les personnes qui vous envoient des cartes postales ne sont jamais les mêmes que celles à qui vous en envoyez, et vous n'êtes en contact avec une personne qu'une seule fois.

Bien sûr, rien ne vous interdit de prolonger l'échange si vous le souhaitez mais ce n'est pas vraiment ni obligatoire, ni le but du site.

Le site n'est pas vraiment le lieu pour pratiquer la collection, que ce soit de cartes postales ou de timbres, même si au fil du temps, vous en recevez beaucoup. Le plus important, c'est la connexion.

Ce que j'aime dans le postcrossing :

- une ouverture sur le monde et la possibilité d'échanger avec des gens avec qui je n'aurais jamais pu.
- le côté hasardeux : les adresses données sont choisies au hasard.
- le fait que nous sommes dans ce loisir à égalité avec les personnes entendant, par écrit, notre surdité n'existe plus, d'ailleurs je ne la mentionne que très rarement.
- les différents niveaux possibles de participation au postcrossing ; on peut y être très assidu ou se contenter de quelques cartes de temps en temps.
- on apprend beaucoup au fil des ans sur les nombreux pays ; certains prolongent les échanges, ceux qui voyagent rencontrent parfois des postcrossing

seurs à l'étranger.

- on découvre l'univers de la carte postale, qui est très riche.
- cela fait énormément de bien de voir sa propre boîte aux lettres recevoir du vrai courrier, j'ai connu le temps où le courrier était encore important, et je retrouve l'excitation d'ouvrir ma boîte pour découvrir ce qui m'a été envoyé.

Cela va de pair avec un mouvement de réhumanisation, de re matérialisation des échanges. Il y a des jeunes sur postcrossing et des gens presque centenaires, cela aussi participe de la richesse des échanges. Certains professeurs ont ouvert un compte global pour leur classe et pratiquent le postcrossing avec leurs élèves. J'ai tout récemment envoyé à une classe d'élèves de niveau collège en République Tchèque, et j'envoie aussi assez régulièrement à des classes aux Etats-Unis où il semble que les professeurs aiment faire pratiquer le postcrossing à leurs élèves.

Ce loisir m'a personnellement fait beaucoup de bien, il m'a permis, dans un contexte de dégradation progressive de mon audition engendrant beaucoup d'isolement, de conserver des liens et de me sentir à égalité parce qu'entendre pour pratiquer ce loisir n'est pas nécessaire, et pourtant il est fait d'échanges, c'est sa base. On trouve des personnes qui ont toutes sortes de handicaps aussi sur Postcrossing et ce n'est pas un hasard.

■ Nathalie

Pratiquer une **activité manuelle comme thérapie**

Un handicap auditif peut-il contribuer à un certain épanouissement ?

En 2008, l'année de mes 50 ans, des acouphènes (sifflements) se sont installés en moi, permanents et en stéréo... J'ai d'abord refusé en bloc ces « étrangers » en moi et j'ai fait une dépression.

Puis, on m'a conseillé de tenter de les faire reconnaître en tant que handicap, ce qui a marché et qui a contribué grandement à convaincre mes patrons qui, initialement, ne me croyaient pas.

Alors, j'ai commencé à accepter...

Puis, en 2010, l'hyperacousie (extrême sensibilité aux sons) s'est installée ; j'ai essayé de faire du marchandage avec l'univers : « *je préfère les acouphènes à l'hyperacousie... SVP enlevez l'hyperacousie* »... vous vous doutez bien que cela n'a pas marché !

Cette hyperacousie m'a obligée à abandonner mes activités sociales trop bruyantes...

Après un passage à vide de trois ans et un cursus salvateur au CERTA grâce au conseil prodigué par

SURDI 49 (où je pratique régulièrement la sophrologie et la lecture labiale), on m'a conseillé d'essayer le modelage car cette activité se déroule en général dans le calme, au sein d'un atelier.

Et là, j'ai découvert le plaisir de malaxer la terre (grès), de former des objets, et de découvrir que, même quand l'atelier devenait un peu bruyant, je n'étais pas gênée car mes deux mains étaient actives...

C'est donc une véritable thérapie !

Et désormais, je dis avec émotion, que « grâce » à mon handicap, j'ai découvert le modelage, ce qui fait que j'accepte encore mieux ce handicap.

Voici quelques exemples de ce que j'ai pu réaliser, ce sont des copies d'œuvres existantes.

Sachez qu'initialement, je n'aurais jamais cru être capable de faire ce genre de choses...

Il faut seulement essayer pour le savoir !

■ Catherine Léger

Courir et sculpter

Se reconstruire dans le sport, la créativité, je le souhaite à chacun de vous : trouvez vos activités dans lesquelles vous engager, vous investir, vous noyer pour remonter à la surface. Foncez !

Le 1^{er} janvier 2013, je perds l'audition. C'est au pied d'une cascade de montagne bruyante au Sri Lanka que soudain le bruit cesse pour moi. Il disparaît de ma tête et pourtant autour personne ne réagit. Il n'y a rien que pour moi que le beau son de la chute d'eau s'est estompé, évanoui, à tout jamais. Interdite, j'essaye alors de négocier avec la réalité : je tourne dans le groupe pour offrir les friandises que j'avais prévu de partager pour nous récompenser de cette belle marche, ... et vérifier si, eux, je les entends. Mais non ; rien non plus du côté de la voix humaine. Je n'ai donc pas basculé dans un monde parallèle ; j'ai effectivement perdu l'audition qui me restait. Vingt ans plus tôt j'avais perdu l'audition à gauche, définitivement. La droite à présent me lâchait, ne me laissant que les fréquences aigues et fortes. De quoi ne pas être totalement coupée des sons de la vie. Mais quand même bien mal en point.

De retour en France, après une hospitalisation infructueuse, des consultations d'ORL et d'audioprothésiste m'apporteront quelque réconfort grâce à un appareil auditif à droite. Et six mois plus tard un implant cochléaire qui devait changer ma vie. Mais surtout, j'ai trouvé deux domaines qui au-delà de



la technologie aidante dont nous avons au 21^e siècle la chance de pouvoir bénéficier, deux domaines, deux loisirs m'ont tenu la main pour poursuivre ma route, un peu cabossée (moi, mais aussi un peu la route !)

D'abord la créativité : le lendemain du séjour à l'hôpital, je retrouvai avec une pointe d'angoisse, sourde que j'étais devenue aux sons de la vie, mon atelier de sculpture, où depuis 3 ans je pratiquais le modelage sur terre, avec enthousiasme. L'artiste sculpteur qui nous enseigne a immédiatement perçu que quelque chose avait changé en moi ; il a été spontanément accueillant de ma nouvelle réalité. Et quel bonheur, quel soulagement de pouvoir m'immerger à nouveau dans ce plaisir tactile de la terre fraîche. Douce. Indifférente à ma mésaventure, la terre restait accueillante, ouverte à ma créativité et répondante, fidèle malgré la surdité soudaine. Point besoin de son pour créer ; point besoin de bruit pour prolonger le rêve dans la terre et en faire émerger mes pensées, mon intériorité. Combien depuis, elle m'a aidée, combien j'ai pu traduire en elle mon esprit, mes émotions, mes envies, mes cris et rires aussi. Sans sons. Chaque pièce finie est une histoire qui recèle ces temps plus ou moins noirs ou éclaircis par la puissance de cette création artistique qui me restait. Et demeure aujourd'hui.

Le lendemain de ce beau retour à la terre, j'ai chaussé mes fidèles chaussures de course à pied, déterminée, mais aussi un peu inquiète – les médecins me conseillaient le repos -. Adeptes de la course de fond depuis quelques années déjà, j'ai alors trouvé dans cette pratique un nouveau souffle, une nouvelle énergie. Activité par nature solitaire, ce sport m'a apporté cet autre espace de soulagement, de réconciliation avec moi. Sur ce terrain de dépassement de soi, j'ai trouvé un chemin de méditation et de résilience. J'ai enchaîné les entraînements, courses de compétition de distances de plus en plus longues. Jusqu'à l'apogée du marathon. Seule au milieu de la foule, silencieuse et concentrée, je cours, isolée et entière. L'esprit oxygéné, les idées fusent dans mon esprit, vives et colorées, muettes mais vivantes !

Ces deux activités, je les pratique toujours, avec bonheur. Je ne saurais m'en passer tant elles ont été et sont toujours pour moi, synonymes de reconstruction, apaisement et réconfort. Mais aussi de joies et de pleurs. Riches d'émotions et compagnes de route, elles me sont chères.

■ Frédérique

Jouer avec ce qui s'est joué de nous

Jean-Marc Elie nous explique comment l'écriture peut s'épanouir sur le terreau de la surdité, même pour parler d'autre chose.

Quel rapport y a-t-il entre mon activité d'écriture et ma déficience auditive ? Je me suis souvent posé cette question sans parvenir à y répondre de manière certaine. Ce que je peux dire, c'est que mon premier texte édité est un livre sur l'implant cochléaire*.

Ce projet littéraire n'est venu qu'après le désir de témoigner et surtout de garder une trace de ce bouleversement dans ma vie ainsi que de toutes les impressions qui l'ont accompagné. Mais, ce faisant, je me suis pris au jeu. Il y a eu la satisfaction de chercher les mots justes, de soigner le style, de composer un ouvrage et de le voir transformé en objet, le livre. Mais la surdité n'aurait-elle été qu'un déclencheur, qu'un révélateur, voire même qu'un prétexte ? Peut-être pas, car même aujourd'hui, après avoir écrit un roman** sans rapport avec elle et engagé dans un autre projet d'écriture où elle n'est pas non plus évoquée, je continue de ressentir ce plaisir d'utiliser des mots qui d'ordinaire m'échappent ou ne se laissent capter qu'après maints efforts de lecture labiale, de suppléance mentale et de discrimination sonore dans le bruit.



Pour nous, en effet, déficients auditifs, les mots, les phrases, la communication ne sont pas une évidence. On ne s'y baigne pas comme dans ce bain de langage qui est celui des entendants et leur permet d'acquérir la langue presque sans effort, par simple imprégnation. Pour nous, au contraire, ils font l'objet d'une quête incessante et incertaine, et acquièrent de la valeur à mesure qu'ils se raréfient. Ils sont traités aussi parfois quand nous faisons des confusions, prenons l'un pour l'autre ou leur attribuons un sens inopportun faute d'avoir entendu ce qui avait été dit avant.

Les mots de la parole prononcée sont pour le malentendant source de frustration, d'inconfort et de doute. Celui-ci avance sur un terrain miné et mouvant. Il guette, poursuit et tente d'agripper ce qui se dérobe et lui fait bientôt faux bond.

Ce chemin est semé d'embûches, de chausse-trappes, de petites humiliations et de bien des renoncements, en particulier quand on n'ose plus prendre la parole de peur de commettre un impair, de provoquer un quiproquo ou de surprendre en mettant fin à un silence trop prolongé. Bref, les mots, pour le déficient auditif, ont leur prix.

Tout cela peut expliquer cette espèce de jouissance subtile à les maîtriser de nouveau, les faire siens, lorsque l'on écrit. On joue avec ce qui s'est joué de nous. On jubile de cette liberté retrouvée de produire et de posséder l'intégralité de ce qui nous arrive habituellement par bribes.

Les mots, pour le déficient auditif, ont leur prix.

On se complaît dans cette mer de mots qui ne nous arrivait auparavant que goutte à goutte. On s'offre à soi-même des pages et des pages de mots quand notre quotidien nous les fait mendier petitement et la mine un peu honteuse.

L'écriture, c'est du moins ainsi que je la ressens parfois, est la revanche du devenu sourd, revanche sur le handicap, revanche sur cette langue qu'il ne parvient que difficilement à saisir à l'oral, et revanche enfin sur ce rétrécissement d'une vie où les relations sociales se font rares ou s'appauvrissent, où les sorties deviennent risquées, où les meilleurs moments sont tributaires d'une pile ou d'une batterie minuscules, du bon fonctionnement de quelques circuits invisibles et du hasard des circonstances.

Habitué à la précarité de la communication, certains malentendants ont pu trouver dans l'écriture quelque chose de l'ordre du refuge et de la compensation. Ils peuvent s'y retrouver au soir ou au petit matin, après les errances du jour.

Oui, l'écriture peut s'épanouir sur le terreau de la surdité, même pour parler d'autre chose. Elle entretient avec elle une relation complexe, variable, mais sans doute plus étroite qu'on ne pourrait s'y attendre.

■ Jean-Marc Elie

* Journal intime d'un porteur d'implant, Editions Persée, 2017.

** Là où finissent les lumières, Editions Baudelaire, 2021.

Rencontre avec le **Professeur Bernard Fraysse**

Le 43^e Congrès des audioprothésistes, à Paris, a été riche en rencontres ! Le professeur Bernard Fraysse, chef de service ORL au CHU de Toulouse, a participé à la table ronde sur l'évolution du parcours des patients presbycusiques.

SurdiFrance : Vous avez participé à un débat sur l'amélioration du 100 % santé d'audiologie : il a permis l'accès aux aides auditives pour le plus grand nombre, il y a une augmentation de 70 % de personnes appareillées, mais au point de vue qualitatif, comment améliorer le 100 % santé ?

Professeur Fraysse : La date du dépistage n'a pas été améliorée or la précocité de la prise en charge est importante parce que les résultats sont d'autant plus efficaces que l'appareillage est fait quand la surdité est légère, avant que des lésions irréversibles ne se produisent sur le plan cognitif.

-Les données de littérature montrent que, très tôt, dans le développement, sans appareillage, il y a un déclin cognitif en raison d'une atrophie corticale, parce qu'il y a une perte de mots et que des synapses disparaissent. C'est très connu, chez l'enfant la surdité entraîne des troubles du neurodéveloppement, comme chez l'adulte.

Le risque de déclin cognitif est cinq fois plus important dans la surdité sévère et profonde et deux fois dans la surdité légère.

Il y a un délai de 15 ans de différence d'accès aux soins, entre les quartiers dits défavorisés et les quartiers favorisés

A l'opposé, la prise en charge, par toutes les techniques, la prothèse, les implants, la réhabilitation auditive, permet de diminuer ce déclin.

Vous soulignez aussi l'importance d'appareiller certaines populations, lesquelles ?

L'étude porte sur des données liées au lieu d'habitation qui permettent de connaître le niveau social, éducatif et financier. Il y a un délai de quinze ans de différence d'accès aux soins, entre les quartiers dits défavorisés et les quartiers favorisés.

Cette inégalité sociale est vraie dans toutes les pathologies (cardiologie, oncologie par exemple). Le 100 %

santé montre que ce n'est pas un accès économique qui pose problème, mais celui de la compréhension du message et de son importance.

Deux difficultés s'ajoutent : l'une est la qualité de l'information donnée pour expliquer l'importance de la première prise en charge auditive et l'autre qui procède de la socialisation, la capacité de lecture, l'interaction moindre entre personnes dans les quartiers défavorisés.

Vous dites aussi que la pertinence de la prescription, Classe 1, Classe 2, doit être modifiée, pourquoi ?

C'est un cheval de bataille lors de ma participation aux recommandations de la Haute Autorité de Santé pour la prescription prothétique. L'un des éléments très importants lors de la mise en place d'un service médical et de son remboursement, c'est le choix d'un dispositif médical en fonction des besoins et, malheureusement, on a davantage réfléchi en termes de volumes, qu'en termes de pertinence.

Il y a des surdités complexes, par exemple des surdités asymétriques, où l'absence de communication entre les prothèses rend impossible l'appareillage et on doit, obligatoirement choisir une Classe 2.

Aujourd'hui, mon combat serait plutôt de dire, faisons des études pertinentes pour démontrer qu'il y a des situations dans lesquelles seule la Classe 2 est possible et dans d'autres où la Classe 1 est suffisante. On devrait non pas adapter les technologies aux volumes de l'une par rapport à l'autre mais aux besoins des patients.

Beaucoup de personnes ignorent tout de leurs droits de patients, pourtant connus depuis la loi Kouchner de 2002, alors comment améliorer le parcours de soins pour la surdité ?

Ce sont deux choses un peu différentes. D'une part, comment améliorer la pertinence de la prescription ? Tout simplement, en faisant des études prospectives ou en utilisant les grandes masses de l'intelligence artificielle pour montrer qu'il y a des pertes auditives complexes, des troubles où la compréhension est majeure et qu'il faut une technologie supérieure. Inversement, ne pas rendre systématique les Classes 2 pour les gens qui n'en ont pas besoin.

- ... Comment améliorer le parcours de soins, est une vraie question ! Je crois que la solution, aujourd'hui, appartient aux ARS, Agences Régionales de Santé et en particulier, aussi, à l'IGAS qui a fait de très belles recommandations ; il faut mettre autour d'une même table l'ensemble des partenaires, des orthophonistes, des médecins généralistes, des gériatres, les ORL, les associations de patients, partenaires indispensables, aussi bien pour l'organisation des soins que pour la recherche et pour définir les besoins réels. L'évolution devrait se faire avec un aménagement du territoire, en fonction des professionnels et des besoins identifiés.

Les professionnels que vous voulez voir travailler ensemble, généralement travaillent en solo et ne se connaissent pas, est-ce que votre message pour tout le monde autour de la table, peut être audible ?

Oui, parce qu'on a des comptes à rendre à l'État sur le remboursement du 100 % santé. Si on veut pérenniser ce système, dans lequel l'État a pris ses responsabilités, chacun doit prendre les siennes et défendre les besoins des patients identifiés au lieu de défendre des catégories professionnelles.

■ Interview réalisé par Mireille Bianciotto

Des compléments à notre enquête

Au sujet de fabricants, marques, enseignes...

Dans le numéro d'avril de 6MM*, un article rendait compte de l'enquête auprès de nos adhérents : « Parlez-nous de votre dernier achat d'un appareil auditif » Nous présentons ici d'autres résultats de l'enquête.

Les marques et les caractéristiques des appareils

Le secteur des prothèses auditives met sur le marché une pléthore de modèles. Dans notre échantillon ces modèles sont regroupés dans une vingtaine de marques.

On constate la prépondérance de Phonak. À partir des dates de l'achat et marque de l'appareil, nous avons constaté qu'elle s'est fortement accentuée depuis 2020. C'est aussi, avec Beltone et Resound celle qui est la plus spécialisée dans les contours d'oreille classiques.

Spécialisation des enseignes ?

Il nous a paru intéressant de voir si certaines enseignes se spécialisaient dans certaines marques et inversement. Il apparaît que la marque Phonak représente la moitié des appareils vendus par les enseignes Écouter-Voir, par Audilab, par Audition Mutualiste et par les audioprothésistes indépendants. Alors que chez l'enseigne Unisson cette première place est tenue

par la marque Sivantos/Signia.

Pour la marque Beltone, le principal réseau de distribution (71 %) est celui de l'enseigne Amplifon. Quant aux appareils Starkey, ils sont surtout vendus (33 %) par les audioprothésistes indépendants.

Nous avons également vérifié si les enseignes possédées par les fabricants, comme Audika et Audilab possédées par le Danois William Demant qui fabrique les appareils Oticon, Bernafon, et Sonic, ou le Suisse Sonova qui possède Audition Santé et qui fabrique, entre autres les appareils Phonak, Lyric, Unitron, etc., utilisaient leurs enseignes pour écouler leurs produits en priorité. À notre grande surprise, ce n'est pas nécessairement le cas. Par exemple, Audika vend plus d'appareils Phonak (50 % des ventes) que d'appareils Oticon (41 %) et Audition Santé (Sonova) vend certes des appareils Phonak (46 %) mais aussi des Signia (31 %) et plusieurs autres appareils fabriqués par les concurrents de Sonova.

■ Richard Darbéra

* pages 18 et 19

Les marques et les types d'appareils

Marque	Contour d'oreille classique (tube)	Contour d'oreille classique	Mini-contour (fil)	Intra-auriculaire	Total
Phonak	138	74 %	45	4	187
Sivantos/Signia	34	52 %	27	5	66
Oticon	32	55 %	25	1	58
ReSound	36	82 %	7	1	44
Widex	18	53 %	15	1	34
Starkey	11	52 %	7	3	21
Beltone	14	82 %	3		17
Autres	24	51 %	21	2	47
Total types	307		150	17	474
Part types	65 %		32 %	4 %	100 %

Note : nous avons compté avec Sivantos/Signia les appareils Siemens, l'ancien nom de la marque.

Le colloque INFOSENS

« Presbyacousie – recherche, prévention et accompagnement »

Le 24 mars 2023, INFOSENS a organisé à l'INJS de Paris pour la première fois un colloque afin de faire le point sur les recherches afférentes à la presbyacousie ainsi que sur les retours d'expériences liés à la gestion de ce handicap acquis sur fond de prédisposition génétique, dans le monde du travail ou dans les EPHAD.

La surdit e li e   l' ge ou presbyacousie constitue un enjeu majeur de sant e publique car elle a des effets d el t eres sur le bien- tre et les capacit es cognitives des personnes vieillissantes. Du fait de la d emographie actuelle, elle touche de plus en plus de personnes. Il est donc devenu urgent de mieux accompagner les personnes en perte d'audition.

B en dicte Andr e, responsable INFOSENS et Paul Flad, directeur de l'Institut National de Jeunes sourds ont ouvert la journ ee du colloque dans la belle salle de l'Abb e de l'Ep ee. Le directeur a rappel e   cette occasion que l'INJS avait  t e la premi ere  cole au monde cr ee pour l'instruction des jeunes enfants sourds.

Le Dr Lahlou (chirurgienne ORL   l'h opital de la Piti e-Salp etri ere et Ma tre de Conf erences   la Sorbonne) et Mr David Tran (membre du Coll ege National d'Audioproth ese) ont pr esent e leurs travaux dans le domaine de l'anatomo-pathologie et du fonctionnement de l'oreille interne, de la g en tique ainsi que les progr es de l'appareillage afin de limiter les impacts cognitifs de la presbyacousie.

Le Dr Lahlou a insist e sur les diff erents traitements de r ehabilitation comme la proth ese externe ou intra auriculaire, mais aussi l'implant ou la th erapie g enique. Cette premi ere conf erence a permis de rendre accessibles les termes m edicaux au grand public. Elle a  galement insist e sur les chiffres alarmants de la presbyacousie (plus de 12 millions de fran ais seraient concern es actuellement par la presbyacousie et en 2050, une personne sur trois serait presbyacousique en France), sur son sous-d epistage chronique entrainant une r ehabilitation difficile   chiffrer, mais sans doute en dessous de 5 %.

M. David Tran (audioproth esiste chez AUDIKA), a permis de compl eter ces notions avec la pr esentation de plusieurs  tudes internationales montrant avec un niveau de preuve 1 (le plus  lev e) l'effet b en fique de l'appareillage sur la pr evention du d eclin des fonctions cognitives chez les populations suivies (entre 5   6 ann ees gagn ees). Par contre, si l'appareillage intervient trop tard, quand le d eclin cognitif est patent, il n'y a pas de r ecup eration cognitive. Peut- tre y a-t-il une certaine stabilisation, mais m eme ce gain est difficile   d emontrer.

INFOSENS

Centre d'appui et d'expertise en surdit e, cr e en septembre 2020   l'initiative de l'INJS de Paris en s'appuyant sur des partenaires pour constituer un r eseau d'acteurs.

- Accompagner les personnes sourdes ou malentendantes tout au long de leur parcours de vie et faciliter leur autonomie.
- Informer et sensibiliser les acteurs publics et priv es pour favoriser l'accessibilit e dans toutes ses dimensions.

www.infosens.fr/reseau-infosens/presentation

D'o u l'importance du d epistage le plus pr ecoce possible. D'autre part, il est d emontr e que l'appareillage   un effet b en fique sur les acouph enes par une sorte de « *comp etition des bruits* » au niveau du cortex auditif.

L'apr es-midi  tait ax ee sur l'adaptation   la presbyacousie dans le monde du travail et dans les EHPAD du point de vue soci etal.

Le pr esident de SurdiFrance, Yann Griset et Pauline Descours, cheffe de projet du CNIS ont apport e des t emoignages pour montrer que la premi ere probl ematique est d' eviter l'isolement des personnes presbyacousiques dans le monde du travail. En effet, cet isolement survient avec des m ecanismes bien connus de d eni initial de la personne presbyacousique, suivi d'une r eaction de honte qui fait que la personne « *s'auto-placardise* ». Tout au contraire, une r eaction aid ee par la m edecine du travail et  ventuellement les ressources humaines aboutit dans la plupart des cas   une conservation de l'emploi et des rapports respectueux avec l'entourage professionnel pr eexistant.

Le Dr Ana is Cloppet, g eriatre au G erond'if et Mme R egine Cl ement, directrice des soins de cet organisme, ont d emontr e l'importance de la pr evention dans les campagnes SOLID' ge. INFOSENS a particip e   la r edaction du guide « *Je surveille mon audition* » afin de conseiller les personnes  g ees   vivre bien et longtemps.

- ... Elles ont aussi présenté le faible dépistage des troubles auditifs dans les EPHAD par rapport à l'excellente attention portée aux troubles visuels. Il se peut que le dépistage auditif soit bien plus délicat à faire dans les EPHAD sachant que les audioprothésistes n'ont pas le droit d'exercer en dehors des cabines adaptées à bruit faible et également faute de cadre législatif ; par ailleurs si ce dépistage doit se faire dans le cabinet de l'audioprothésiste, comme ce n'est pas un rendez-vous avec un médecin, la prise en charge du déplacement est délicate, pas toujours remboursée.

DE plus, ces rendez-vous nécessitent l'accompagnement par un membre du personnel de l'EPHAD (si la famille ne peut le faire) ce qui est difficile en ces périodes de forte tension sur les équipes. Mais même une fois résolu ce problème du dépistage, il reste bien des problèmes à considérer comme l'entretien et la mise en place par le personnel des prothèses auditives...

Tout cela souligne le besoin essentiel de la formation du personnel soignant dans sa globalité (en proposant un costume de simulation du vieillissement par exemple) ou les capsules-vidéos INFOSENS pour les problèmes auditifs et leur réhabilitation en milieu institutionnel.

C'est par ce dernier point que Mme Bénédicte André, organisatrice de ce colloque a conclu la journée en montant les résultats d'une enquête réalisée par INFOSENS en 2021 sur le fait que 86 % des professionnels de santé dans les EPHAD franciliens interrogés disent connaître la presbycusie, 80 % indiquent qu'ils n'ont pas été formés au repérage et à l'accompagnement des troubles auditifs, ni dans leur formation initiale ni dans leur formation continue. L'enquête INFOSENS a permis un éclairage sur le rôle fondamental des professionnels soignants des EHPAD dans la prise en charge et l'accompagnement quotidien des résidents présentant un trouble auditif malgré l'absence de formation spécifique.

Cette journée a ainsi permis de délivrer des messages essentiels au grand public, aux référents handicaps et aux personnels soignants, en présentiel et en distanciel, et souligne la nécessité de telles actions pour améliorer les connaissances sur ce handicap *invisible* et pourtant majeur encore si mal dépisté et de ce fait, très insuffisamment pris en charge dans la société, quel que soit le segment de cette dernière interrogé et analysé (familial, professionnel, institutionnel...).

■ Yann Griset

22

23

Soirée Santé de la **Semaine du Son**

Pour cette 20^e édition de la Semaine du Son-UNESCO¹ 2023, la soirée Santé a été consacrée au thème « Le cerveau qui écoute » organisée autour du Pr Paul Avan, directeur du Centre de Recherche et d'Innovation en Audiologie Humaine à l'Institut de l'Audition, du Pr Christine Petit, Directrice et fondatrice de l'Institut de l'Audition et du Dr Shelly Chadha, Responsable du Programme Prévention de la surdité et de la perte auditive à l'OMS. Parmi les nombreuses interventions d'associations et de professionnels de l'audition, nous avons choisi de vous en présenter quelques-unes.

L'Institut de l'Audition et sa stratégie de translation vers la clinique

En 2013 la Fondation Pour l'Audition a contacté la Professeure Christine Petit pour la création d'un institut dédié à la recherche sur l'audition ; l'Inserm se joint au projet et l'Institut ouvre ses portes en février 2020 à Paris. La Professeure Anne-Lise Giraud, neuroscientifique française spécialiste du langage et de la parole est désormais directrice de l'Institut de l'Audition.

Plusieurs projets phares sont mis en œuvre :
Projet phare 1 (Christine Petit, Saaide Safieddine, Sensorion²)
Réparer la cochlée : thérapies géniques, thérapies

cellulaires.

Ce projet concerne les jeunes adultes atteints de surdité précoce grave, pour lesquels des mutations génétiques ont été mises en évidence.

D'autres projets « phare » présentés concernent :

- Des robots pour délivrer avec précision et sécurité des vecteurs thérapeutiques dans l'oreille interne.
- L'implant optogénétique : Réparer l'audition par des implants optogénétiques corticaux (traitement des acouphènes).
- La sonothérapie pour limiter le processus dégénératif dans la maladie d'Alzheimer.
- Interfacer le cerveau auditif et la machine pour recommuniquer.

Les conséquences de la manipulation numérique du son en « visioconférence » sur la santé auditive

Une présentation d'études pilotes sur les conséquences d'un son médiocre lors des visioconférences ou de l'interprétation en simultané autour de Mr Andrea Caniato (AIIC³), Mr Rostoff Manros (chercheur) et Mr Laurent Mejeir (ergonome). Les interprètes internationaux, sollicités par de grandes institutions sont confrontés aux effets délétères du traitement numérique du son.

Une enquête a été menée auprès d'interprètes avec un taux de réponse très élevé. Elle a mis en évidence une incidence inquiétante de problèmes de santé auditive - 69,2 % - indépendante de l'âge et avec peu ou pas d'antécédents : vertiges et pertes d'équilibre, hyperacousie et acouphènes. Les troubles sont en proportion du nombre d'heures passées en visioconférence. De plus, la visioconférence est plus bruyante car elle incite les participants à distance à parler plus fort que ceux physiquement présents.

Un son de mauvaise qualité alors que des solutions existent, mais ne sont pas mises en œuvre : des débits binaires plus élevés (un son de qualité décente nécessite peu de bande passante), un bon équipement, tout cela est facile, peu coûteux et très professionnel. Tout cela concerne les opérateurs de centres d'appels (problème connu depuis longtemps), les contrôleurs aériens, les forces de l'ordre (écoutes téléphoniques), les personnes participants des visioconférences, et les télétravailleurs en général.

Thérapies des surdités : les dernières avancées de la recherche

Nos lecteurs connaissent bien Christine Petit, qui a fait le point sur l'actualité de la recherche. Si la physique de l'audition est bien connue, en revanche la recherche médicale se heurte à la nature même de la cochlée. Seulement 3000 cellules sensorielles transforment les vibrations sonores en code électrique, transmis aux neurones.

Aucune étude biochimique ne permet d'analyser un si petit nombre de cellules. Christine Petit a alors cherché à identifier les gènes dont l'absence est responsable de surdité congénitale, puis à déterminer les protéines pour lesquelles ces gènes codent, et enfin comprendre la physiologie de l'oreille, et la physiopathologie des déficits. Tout ceci menant à la recherche de traitements.

Aujourd'hui, nous connaissons 134 gènes responsables de surdités neurosensorielles isolées, c'est-à-dire sans autre signe clinique associé. Lorsque les deux chromosomes – maternel et paternel – sont porteurs de la même anomalie génétique, la surdité sera beaucoup plus sévère que si un seul chromosome est porteur. Ainsi, le diagnostic génétique périnatal

permet de prévoir si l'implant cochléaire sera ou non un succès. La perte d'audition ne peut être décelée que si elle est au moins égale à 35 dB ce qui ne permet pas voir les formes progressives des surdités congénitales.

Les surdités héréditaires représentent 80% des surdités congénitales. Les atteintes peuvent se porter sur les villosités (les "cils") de la cellule qui sont alors déformées, soit à la base de la cellule, alors incapable de transmettre l'information à la cellule nerveuse par absence de neurotransmetteur, soit enfin sur la membrane qui porte les cellules sensorielles.

Ces découvertes permettent d'envisager, pour les surdités d'origine génétique chez l'enfant, le recours aux thérapies géniques. Le génome est modifié de façon permanente, en introduisant dans la cellule défectueuse le gène manquant à l'aide d'un virus porteur. À ce jour une vingtaine de gènes ont été ainsi transférés dans des modèles animaux.

Une autre voie possible de traitement est la thérapie cellulaire⁴. Dans la cochlée, à côté des cellules sensorielles, se trouvent des cellules de soutien, qui peuvent, sous traitement, se différencier en cellules sensorielles et remplacer ainsi les cellules déficitaires. Le développement d'outils thérapeutiques devra nécessiter un dépistage à la naissance au moins de la forme la plus fréquente de surdité héréditaire.

En guise de clôture des débats « Le plaisir d'entendre »

Christian Hugonnet est président fondateur de la Semaine du Son de l'UNESCO.

Ingénieur de son, acousticien et clarinettiste, il collabore avec des institutions renommées et des grands noms de la musique.

Il nous rappelle ce qu'est la compression d'un son : arrivée dans les années 60, elle a permis de mettre l'un à côté de l'autre deux instruments aux volumes sonores différents. Ainsi, le compresseur faisait remonter le niveau sonore d'une guitare au même niveau que celui d'une batterie. Il nous explique que depuis les années 1980-1990, les publicitaires se sont emparés de ce système « en écrasant le son » pour le faire remonter vers le haut, pour le situer au-dessus du bruit ambiant de la ville.

« Nous devons redonner sa place au son, dans une société de l'image, et promouvoir la recherche, domaine où la France est bien placée. Si, aujourd'hui nous n'avons pas les moyens de guérir la surdité, il nous reste la prévention. La journée mondiale de l'audition mise en place par l'OMS va dans ce sens. »

■ Résumé de Patrice Rasonglès et la Rédaction

1 - <https://www.lasemaineduson.org/dossier-de-presse-la-semaine-du-son-2023>

2 - Sensorion, entreprise de biotechnologies.

3 - Association Internationale des Interprètes de Conférence

4 - Voir **GMM** 46

Malentendant !

Savez-vous ce que c'est qu'être "Malentendant" ?

*Ce mal, ce handicap, arrive sournoisement.
Lentement il s'installe, perfide, au fil du temps.
Et vous isole du monde inexorablement.*

*Qui en est le coupable ? Est-ce l'outrage des ans
Pour l'ancien forestier de soixante-dix printemps.
Ou, l'emploi, toute une vie, d'engins assourdissants,
Sans aucune protection, pendant plus de vingt ans ?*

*Avant les campagnes de prévention, ayant
Pour but de nous avertir de ce danger latent.
Mais le mal était fait et voici qu'à présent
Il nous faut vivre avec, chaque jour, maintenant.*

Et pourtant !

*Faire répéter sans cesse, cela devient lassant,
Pour vous et pour les autres, et voire même : énervant.
Dire : Oui ! Dire : Non ! Pour que l'autre soit content.
Comprendre, une phrase, l'autre vous échappant,
Surtout si d'autres bruits viennent s'y mélangeant.*

*Être seul dans la foule, dans ce monde bruyant.
Être avec des amis, être là ! Mais "absent"
Ne plus communiquer, ou... difficilement.*

*Radio, Télé, Musique, les oiseaux et leurs chants,
Deviennent cacophonie au troubadour d'antan.
Entendre ! Oui : du bruit, sans en jouir à présent.
Oui ! Voilà ce que c'est d'être malentendant.*

*Et si vous percevez comme des grésillements,
Tel le chant des grillons, en été dans les champs.
D'abord faibles, jadis, maintenant obsédants.
Ce sont des acouphènes, ce bruit de fond strident.
Vont-ils vous rendre fou ? Peut-être... avec les ans.
Il faut les oublier, ce n'est pas évident.*

Oui ! c'est aussi cela, être "Malentendant".

*Jean-Claude Brès
Bergerac, 2 Février 2004*

Le décrochage, défaite ultime de la surdité profonde

J'ai actuellement 93 ans, dont 50 ans de surdité profonde. En dépit de l'aide apportée par diverses prothèses auditives, une implantation cochléaire et la lecture labiale, toute conversation est pour moi une épreuve dure et rebutante.

Dans une phrase, je ne comprends généralement que peu de mots et suis obligé de faire appel à la suppléance mentale pour en trouver la signification, avec parfois des contresens. D'où une grande fatigue intellectuelle.

Au cours de ces cinquante années de surdité profonde, je me suis souvent laissé gagner par la lassitude en tombant dans le piège du décrochage : c'est-à-dire qu'après d'intenses efforts d'attention, je cesse volontairement d'écouter ce qu'on me dit.

Je laisse alors parler mon interlocuteur en lui faisant croire que je comprends ses propos. En toute honte, je le trompe, quelle que soit la sympathie que je peux avoir pour lui. Je souris gentiment, alors qu'il faudrait parfois montrer de la tristesse. Je dis oui, alors qu'il faudrait parfois dire non. Ma pensée se concentre sur les sujets qui me sont propres et n'ont rien à voir avec la conversation.

Pour essayer de me justifier, j'estime qu'en décrochant je ne perds pas grand-chose, car les conversations ne véhiculent généralement que des préjugés, des platitudes et des lieux communs.

C'est bien là qu'est l'erreur.

Une belle métaphore est celle de l'orpailleur qui doit sasser des tonnes d'eau boueuse avant de trouver une pépite. En décrochant, je rate forcément la pépite, c'est-à-dire l'information enrichissante qui se cache au

milieu de propos dénués d'intérêt. Dans un entretien, comme dans l'orpaillage, les pépites sont rares et il faut beaucoup de persévérance pour les trouver.

Les décrochages provoquent-ils un appauvrissement de ma pensée ? Heureusement pas, car je dispose par ailleurs des outils merveilleux fournis par les médias modernes : le foisonnement de l'information écrite par l'internet, les sms, les sous-titres.

Ce n'est donc pas ma vie intellectuelle qui est pénalisée par les décrochages, mais ma vie sociale. En dévoyant les entretiens, en fuyant les réunions, en renonçant à des repas amicaux, en me détournant des relations publiques, je me replie progressivement dans un mutisme qui décourage mes amis et fait souffrir mon épouse.

En fin de compte, le décrochage est une défaite qui mène graduellement à la solitude.

Alors, chers amis sourds qui partagez mon sort, ne suivez pas mon exemple, armez-vous de courage, battez-vous jusqu'au bout de l'extrême fatigue que provoque une communication orale, résistez à la tentation du décrochage.

■ René Cottin

24
25

Don au Bucodes SurdiFrance (déductible de votre impôt à hauteur de 66 %)

Association reconnue d'utilité publique, le Bucodes SurdiFrance est habilité à recevoir des dons et legs. Vous pouvez le soutenir dans ses actions en faveur des devenus sourds et malentendants en lui envoyant un don (un reçu fiscal vous sera envoyé) ou en prenant des dispositions pour qu'il soit bénéficiaire d'un legs. Votre notaire peut vous renseigner. En cas de don, le donateur bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 66 % des versements effectués dans l'année, versements pris en compte dans la limite de 20 % du revenu imposable global net (par exemple, un don de 150 € autorisera une déduction de 100 €).

Nom, prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Mail : Affectation :

Je fais un don en faveur de la recherche médicale sur les surdités d'un montant de €

Je fais un don pour le fonctionnement d'un montant de €

Chèque à l'ordre du Bucodes SurdiFrance à envoyer à :
Bucodes SurdiFrance - MDA 18 - Boîte 83 - 15, passage Ramey - 75018 Paris

LA BD de Fred

L'incroyable destin de Fred, handicapé et auteur de BD !

Fred est un jeune adulte en situation de handicap, passionné de bande dessinée.

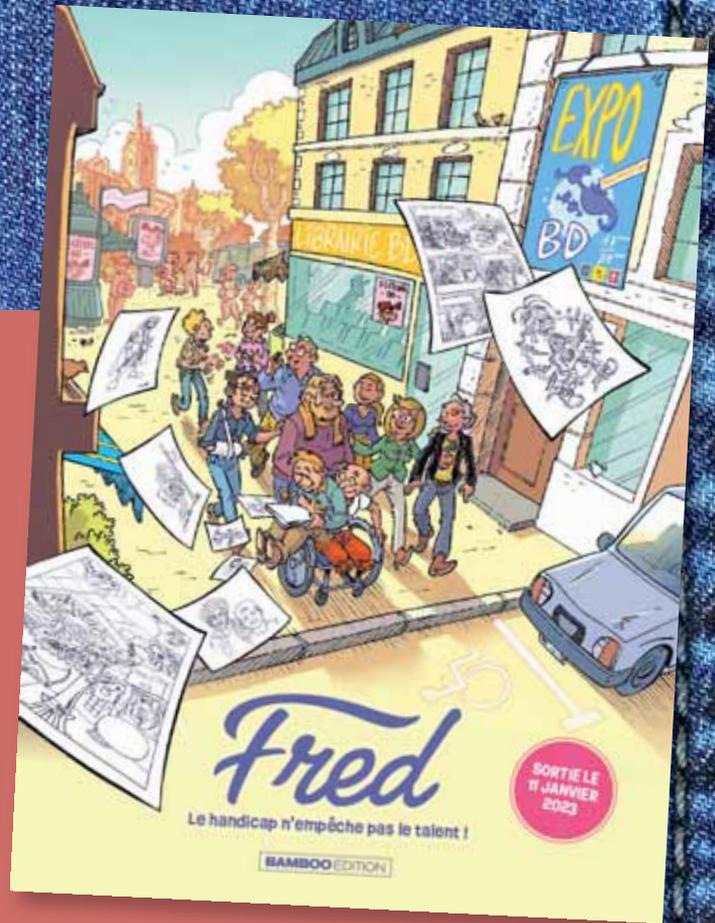
Il en dévore depuis qu'il sait lire ! Il crée également ses propres histoires, pour le plaisir.

À côté de son travail à l'Esat menuiserie, dès qu'il a un peu de temps libre, il dessine, encore et toujours.

Un jour, Fred décide de prendre part à un concours organisé par l'association L'Hippocampe.

Il le remporte haut la main, et se voit offrir une place dans un atelier, à Angoulême, avec des dessinateurs professionnels.

Il devient alors ce qu'il a toujours rêvé d'être : auteur de bandes dessinées.



C'est cet incroyable et authentique parcours que relate la bande dessinée **Fred - Le handicap n'empêche pas le talent.**

Scénario : Cazenove et Pilau. Dessins : Madé et Domas. Editions Bamboo

Un album qui a valeur d'exemple pour une société plus juste et plus inclusive.

26

27



Sécurité

dans les Établissements Recevant du Public

Connaître la réglementation incendie permet d'anticiper les situations à risque.

Article GN8 de l'Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) modifié par l'arrêté du 24 septembre 2009

(https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000021231094)

Extrait :

L'évacuation est la règle pour les personnes pouvant se déplacer jusqu'à l'extérieur du bâtiment. Pour tenir compte de l'incapacité d'une partie du public à évacuer ou à être évacué rapidement, et satisfaire aux dispositions de l'article R. 123-4 du code de la construction et de l'habitation, les principes suivants sont retenus :

Tenir compte de la nature de l'exploitation et en particulier de l'aide humaine disponible en permanence pour participer à l'évacuation ;

Installer un équipement d'alarme perceptible tenant compte de la spécificité des locaux et des différentes situations de handicap des personnes amenées à les fréquenter isolément.

Il faut donc prévoir un équipement d'alarme spécifique dans les lieux où la personne malentendante ne pourra pas se rendre compte, par observation du comportement des autres personnes, qu'une évacuation est en cours et où elle ne pourra pas bénéficier d'une aide humaine (celle du personnel) : dans le cas d'un cinéma, il s'agit typiquement des locaux sanitaires.

L'AFNOR a publié en 2011-2012 un référentiel de bonnes pratiques sur l'évacuation des personnes en situation de handicap dans les ERP, décrivant les caractéristiques des systèmes de flashes qui ont été recommandés par un groupe de travail (professionnels du bâtiment + associations) pour satisfaire l'obligation d'équipement d'alarme perceptible. Ce sont ces systèmes qui sont donc habituellement installés.

Ainsi la mise en place d'une information visuelle dans un hall ne relève pas de l'application de la réglementation incendie puisque dans ce lieu il sera facile de constater qu'une évacuation est en cours (alinéa 5) et où l'aide humaine du personnel pourra facilement être apportée (alinéa 1).

Ingestion d'une pile bouton

C'est une extrême urgence pédiatrique !

Le nombre de cas d'ingestion accidentelle de pile bouton par des enfants augmente régulièrement chaque année en France et dans le monde. Chez les enfants, en particulier âgés de moins de 5 ans, l'ingestion d'une pile bouton peut très rapidement entraîner des lésions importantes, voire le décès.

Le courant électrique généré par la pile en contact avec l'humidité des tissus provoque une hydrolyse rapide de l'eau en ions hydroxydes, responsables de brûlures chimiques de ces tissus, en particulier lorsque celle-ci reste bloquée dans l'œsophage.

En février 2022, la Haute Autorité de santé (HAS) et la Société de toxicologie clinique (STC) ont publié des recommandations sur la prise en charge à destination des professionnels de santé dans le contexte de cette urgence extrême (lésions sévères dès la 2^e heure après l'ingestion).

Les symptômes de l'ingestion d'une pile bouton

- dysphagie, refus de s'alimenter, vomissements ;
- toux, difficultés à respirer, douleurs thoraciques ;
- modification de la voix ;
- salivation excessive ;
- fièvre.

Les signes de gravité les plus fréquents sont :

- pâleur et malaise persistants ;
- vomissements sanguinolents ;
- détresse respiratoire ;
- instabilité hémodynamique.

Tout saignement digestif, même minime, des signes d'anémie ou d'instabilité hémodynamique doivent être considérés comme des signes précurseurs d'une lésion vasculaire d'extrême gravité.

La rapidité de réaction de chacun est en effet essentielle même en cas de doute, car l'ingestion d'une pile bouton constitue une urgence. Il est recommandé de laisser l'enfant à jeun sans tenter de le faire vomir et d'appeler le 15 ou un centre antipoison, sans délai.

Attention, les complications peuvent se manifester plusieurs jours ou semaines après l'extraction de la pile.

Un suivi prolongé est indispensable pour les enfants victimes d'ingestion de pile bouton.

En Prévention

Il est impératif de ranger toutes ces piles (télécommandes, montres, clefs, jouets pour enfants, aides auditives, etc.) dans un bocal fermé hors de portée des enfants ! (et des chiens).

Les B.A.-Ba fiches



Un projet de **carte européenne du handicap en 2023 ?**

L'Union européenne compte environ 90 millions de personnes handicapées ! Elles sont souvent dissuadées de circuler librement, car il n'existe pas de reconnaissance mutuelle du statut des personnes handicapées entre les États membres.

Cette absence de reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée peut créer des obstacles en ce qui concerne l'accès à certains services lors de voyages transfrontaliers de courte durée, y compris à des fins touristiques. Par exemple, les personnes concernées sont susceptibles de ne pas pouvoir bénéficier de conditions préférentielles (prix réduits ou libre accès) fournies par certains prestataires de services dans un autre État membre de l'UE comme les personnes handicapées reconnues par cet État. La Commission européenne envisage donc une carte européenne du handicap, qui facilitera la mobilité des personnes handicapées au sein de l'UE, grâce à l'égalité de jouissance des droits. Cette initiative s'appuie sur l'expérience du projet pilote de carte européenne du handicap et sur la carte de stationnement de l'UE pour les personnes handicapées. Le projet pilote de carte européenne du handicap a été mis en place en 2016-2018 dans huit États membres (Belgique, Chypre, Estonie, Finlande, Italie, Malte, Roumanie, Slovaquie). Il implique la recon-

naissance mutuelle volontaire du statut de personne handicapée entre les États participants et donne accès à un certain nombre de prestations lors de l'accès à des services dans les domaines de la culture, des loisirs, des sports et des transports. La carte est restée en place à la fin de l'expérimentation. Le modèle européen de carte de stationnement pour les personnes handicapées a été créé en 1998 par la recommandation 98/376/CE du Conseil. L'initiative n'est pas contraignante et ne prévoit qu'une harmonisation minimale sur une base volontaire, principalement en ce qui concerne la conception et la reconnaissance mutuelle de la carte de stationnement par les États membres. La carte donne accès à un certain nombre de droits de stationnement et de facilités spécifiques à chaque pays. Une consultation a été lancée ce printemps sur ce sujet. Nous ne connaissons pas encore le résultat de cette consultation, mais nous espérons que le projet avancera rapidement.

■ La Rédaction

28

29

**DES BONNS
PLANS ET DES
EXPÉRIENCES
À PARTAGER**



www.petitfute.com

petit fute
2023
Guide
HANDITOURISME

La France
accessible



En vente chez votre
libraire, sur internet
et sur les réseaux
sociaux !

VERSION
NUMÉRIQUE
OFFERTE



76^e Festival de Cannes : une succession de scandales

Ce qui m'a marqué cette année, c'est la succession sans fin de scandales. Tel est du moins mon ressenti, mais le maire de Cannes, David Lisnard, a bien au contraire trouvé ce 76^e Festival exemplaire !

Une violente altercation !

Le Festival était bien triste cette année : pas de Patrouille de France, ni d'Elvis Presley comme l'année dernière. Le délégué général du Festival, Thierry Frémaux, s'est heureusement chargé de l'animer un peu. Un policier municipal a voulu intervenir alors qu'il roulait à vélo électrique sur le trottoir ! Une violente altercation s'en est suivie. La presse s'en est largement fait l'écho et la vidéo² postée sur Twitter a été vue plusieurs millions de fois. Double refus d'obtempérer, rébellion, ce n'est pas rien ! Mais le contrevenant n'a même pas été verbalisé et cette affaire a très rapidement été étouffée... Sans commentaires !

Un film accessible non sous-titré !

Le *Festival International du Film Entr'2 marches*³, organisé par l'APF France Handicap et soutenu par la Ville de Cannes et le Ministère de la Culture, est, paraît-il, accessible à tous : ne peuvent en effet concourir que les films ayant un lien avec le thème de la différence ou du handicap, sous-titrés en français et en anglais. Alors qu'elle n'a pas été ma surprise en découvrant que le *Grand Prix du Jury 2023*, la récompense suprême, avait été décerné à *Camille cherche l'amour*, un film non sous-titré qui n'aurait même pas dû être autorisé à concourir. Cette absence de sous-titrage est évidemment discriminatoire, à fortiori dans ce contexte, car elle empêche les personnes sourdes ou malentendantes de le regarder (l'interprétation en LSF de sa seule présentation n'y change évidemment rien !). Ce qui est vraiment désolant, décourageant même, c'est de constater qu'après une quinzaine d'années je n'ai toujours pas réussi à faire comprendre aux organisateurs que les devenus-sourds ont absolument besoin de sous-titres pour voir un film et que très peu d'entre eux connaissent la LSF. L'APF France Handicap, qui prétend maintenant représenter toutes les personnes en situation de handicap, est au contraire tellement exigeante quand il s'agit de l'accessibilité des usagers de fauteuil roulant (UFR) !

Les personnes handicapées sont-elles prioritaires ?

Comme tous les ans, la Mairie de Cannes a offert des milliers de places aux Cannois pour qu'ils puissent assister à la projection du film ayant obtenu la Palme d'or, le lendemain de la soirée de clôture. L'intérêt de cette projection est bien sûr très variable, suivant le film primé, et il reste toujours des places libres...

J'ai l'habitude d'utiliser ma carte mobilité inclusion (CMI) pour obtenir un billet sans faire la queue. Ça n'a jamais posé de problème. Mais cette année, le policier municipal qui surveillait l'entrée, très ferme et apparemment sûr de lui, a refusé l'accès prioritaire à tous les handicapés qui se présentaient car il trouvait cela injuste vis-à-vis des personnes qui faisaient la queue (soi-disant) depuis 5 heures du matin.

Pourquoi sous-titrer les films en français ?

Et oui, ma liste de scandales n'est pas encore terminée. Une amie m'a donné un billet pour voir le film primé. Il avait été présenté au jury sous-titré en français et en anglais, mais quelqu'un, je ne sais qui, a décidé qu'il serait projeté sans sous-titres ! Sauf, bien sûr, lorsque l'actrice allemande s'exprime en anglais...

Enfin une bonne nouvelle...



© Alizée Veauvy Janin

Mais elle est sans rapport avec le Festival. La chaîne YouTube d'une influenceuse, *La Manie du Cinéma*, est suivie par 50 000 abonnés. Son dernier film⁴, *Ciném'Accessible - Pas de son en projection*, déjà vu 4 500 fois, s'attaque au problème de l'accessibilité des cinémas pour les sourds. Vous pourrez prochainement lire son interview dans votre magazine préféré.

■ Christian Guittet

1 - <https://www.cannes.com/fr/index/actualites/annee-2023/mai/reaction-de-david-lisnard-au-76e-festival-de-cannes.html>

2 - <https://twitter.com/EricMorillot/status/1659881550966562817>

3 - <https://www.entr2marches.com/programme-2023/>

4 - <https://www.youtube.com/watch?v=1L9jjkLaU3M>

Des idées de lectures pour les vacances

L'arrivée de l'été rythme souvent avec perspective de temps libre et de farniente, propice à la découverte de livres. Nous vous suggérons des livres abordant un sujet qui nous concerne directement : la surdité ! Ecrits par des auteurs talentueux qui savent décrire cet entre-deux dans lequel ils baignent, eux-mêmes touchés par la surdité, ils témoignent avec justesse et sincérité de leur parcours de vie.

Le thème de la surdité n'est pas abordé sous un angle technique, médical, connoté « handicap » ! On en trouve peu : la malentendance est un sujet méconnu et peu exploré dans la littérature, tout comme dans d'autres domaines en général. Certes, des auteurs classiques ont introduit des personnages sourds dans leur œuvre, mais présentés bien souvent de manière trop stéréotypée ou voués à un destin tragique, comme *Quasimodo* dans *Notre-Dame de Paris*. Un certain nombre de romans récents de la littérature jeunesse explore ce thème afin de sensibiliser ce public à la différence ou permettre à un enfant ou adolescent de s'identifier au héros porteur du même handicap, pour mieux l'accepter. Cependant, l'offre littéraire actuelle en direction des adultes évoquant la surdité comme un sujet à part entière est plutôt rare. En voici, une petite sélection :



La vie en sourdine de David Lodge - 2008

Dans ce roman en partie autobiographique à l'humour british, l'auteur met en scène Desmond Bates, professeur de linguistique à la retraite vivant dans une petite ville d'Angleterre et qui perd progressivement l'ouïe.

Si l'auteur s'amuse des « durs de la feuille » comme lui ou des travers de ses contemporains, il évoque aussi la surdité dans ses dimensions les plus intimes.

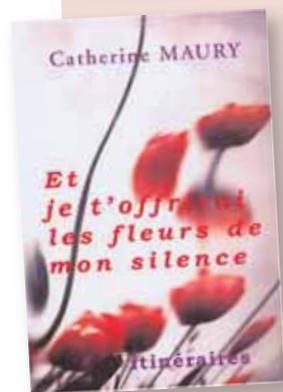
Les temps ébréchés de Thomas Sandoz - 2013

Atteinte d'une maladie dégénérative, l'héroïne de ce roman, Blanche, sait qu'il ne lui reste très peu de temps avant de perdre totalement l'ouïe. Comme un pied de nez à cette terrible épreuve de la vie, elle décide de partir en quête de sons qu'elle engrange dans sa mémoire au gré de ses pérégrinations (boîte de nuit, centres commerciaux, opéra, chantiers...), afin de se constituer une sorte de bibliothèque de souvenirs sonores, ultime vestige de sa vie d'entendante.



Et je t'offrirai les fleurs de mon silence... de Catherine Maury - 2005

Suite à une opération chirurgicale, Catherine Maury perd complètement l'audition. Enfermée dans une prison de silence, elle se reconstruit en trouvant refuge dans l'écriture et la peinture. Les prouesses scientifiques lui rendent finalement le sens de l'ouïe, confisqué pendant près de vingt et un ans... C'est dans la plus grande joie que nous partageons avec elle le privilège de cette renaissance.



L'oreille d'or de Elisabeth Barillé - 2016

Dans ce récit intime, l'autrice, qui a perdu l'usage d'une oreille à l'âge de six ans, partage son vécu et ses réflexions sur la surdité. Elle ne ressent pas ce handicap invisible comme étant uniquement un fardeau, mais aussi comme une opportunité de s'immerger dans le monde du silence et d'entreprendre un voyage intérieur.



Pour clore cette présentation, on peut rappeler l'excellent roman d'Adèle Rosenfeld « *les méduses n'ont pas d'oreilles* » qui a fait l'objet d'une présentation dans le n° 45 de **GMM**. Que de chemin parcouru depuis pour l'autrice qui a reçu le Prix Louis Guilloux en 2022 ! Vous souhaitant un bel été sous le signe de la découverte !

■ Caty Pellet



Malentendants, devenus-sourds...

...ne restez plus seuls!

02 ASMA
Association des Sourds et Malentendants de l'Aisne
 11 bis, rue de Fère
 02400 Château-Thierry
 Tél.: 07 68 77 88 82 ou 06 78 06 79 27
asma.aisne@gmail.com

12 Section ARDDS 12 Aveyron
 ARDDS MDA Claude Dangles
 15, avenue Tarayre - 12000 Rodez
section.aveyron.ardds@gmail.com
<https://www.ardds12.yo.fr>

13 Surdi 13
 33, rue Emile Tavan
 13100 Aix-en-Provence
 Tél.: 07 49 10 22 00
contact@surdi13.fr
www.surdi13.fr

14 Oreille et Son
Section de l'ADSM Surdi 50 pour le Calvados
 La maison des associations
 7, rue Neuve Bourg l'Abbé
 14000 Caen
 Tél.: 07 69 40 28 14
 E-mail: oreille.et.son@gmail.com

15 Surdi 15
 Maison des associations
 8, place de la Paix - 15000 Aurillac
 Port.: 06 70 39 10 32
surdi15@hotmail.com
<https://surdi15.wordpress.com>

22 Section ARDDS 22 « La Bande Son »
 15 bis, rue des Capucins
 22000 Saint-Brieuc
 Tél.: 06 88 73 45 81 sms seulement
section22@ardds.org

25 Section ARDDS Franche Comté
Au creux de l'oreille
 (Départements : 25, 39, 70, 90)
 9, rue des pommiers - 25400 Exincourt
 Tél.: 06 33 27 42 86 sms seulement
section25@ardds.org

29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Souridine
 49, rue de Kerourgué
 29170 Fouesnant
 Tél.: 02 98 51 28 22
assosouridine@orange.fr
<http://asso-souridine.blogspot.fr>

29 Surdi'Iroise
Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants
 Mairie de Plabennec
 1, rue Pierre Jestin - 29860 Plabennec
 SMS: 06 99 95 57 90
www.surdiroise.fr
contact.surdiroise@gmail.com

30 Surdi 30
 70 A, route de Beaucaire
 30000 Nîmes
 Tél.: 04 66 84 27 15
 SMS: 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
www.surdi30.fr

31 AMDS Midi-Pyrénées
 Chez M. Bernard Descossy
 7, rue d'En Séguret - 31590 Verfeil
contact@amds-midi-pyrenees.asso.fr
www.amds-midi-pyrenees.asso.fr

33 Audition et Écoute 33
 Chez M^{me} Valérie Brossard
 26 bis, rue Romy Schneider
 33600 Pessac
secretariat.ae33@gmail.com

34 Surdi 34
 424, rue Louise Michel
 34000 Montpellier
 SMS: 07 87 63 49 69
contact@surdi34.fr
www.surdi34.fr

35 Keditu
Association des Malentendants et Devenus sourds d'Ille-et-Vilaine
 Maison Des Associations
 6, cours des alliés
 35000 Rennes
 SMS: 06 65 62 94 59
contact@keditu.org
www.keditu.org

38 Section ARDDS 38 Malentendant 38
 29, rue des Mûriers
 38180 Seyssins
 Tél.: 04 76 49 79 20
malentendant38@orange.fr
malentendant38.org

44 Section ARDDS 44 Loire - Atlantique
 11, rue des aigrettes
 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu
 Port.: 06 50 31 31 29
section44@ardds.org

49 Surdi 49
 Espace Frédéric Mistral
 4, allée des Baladins
 49100 Angers
contact@surdi49.fr
<http://surdi49.fr>

50 ADSM Surdi 50
 Les Unelles - rue Saint-Maur
 50200 Coutances
 Tél./Fax: 02 33 46 21 38
 Port./SMS: 06 81 90 60 63
adsm.surdi50@gmail.com

Antenne Cherbourg
 Maison Sport Santé
 37, rue de l'Ermitage
 50100 Cherbourg-en-Cotentin

53 Lecture Labiale et Plus
 Section ARDDS 53
 Maison de Quartier d'Avesnières
 2, rue du Ponceau
 53000 Laval
lecturelabiale53@gmail.com

54 SurdiLorraine
 Espoir Lorrain des DSME
 2, rue Joseph Piroux
 54140 Jarville-la-Malgrange
 SMS: 07 81 09 75 25
surdilorraine@gmail.com
www.surdilorraine.fr

56 Oreille-et-Vie, association des MDS du Morbihan
 11 P. Maison des Associations
 12, rue Colbert
 56100 Lorient
 Tél./Fax: 02 97 64 30 11 (Lorient)
 Tél.: 02 97 42 63 20 (Vannes)
 Tél.: 02 97 27 30 55 (Pontivy)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org

57 Section ARDDS 57 Moselle - Bouzonville
 4, avenue de la Gare - BP 25
 57320 Bouzonville
 Tél.: 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr

59 SURDI 59
 Maison des Genêts
 2, rue des Genêts
 59650 Villeneuve d'Ascq
 SMS: 06 74 77 93 06
 Fax: 03 62 02 03 74
contact@adsm-nord.org
www.adsm-nord.org

61 Association des malentendants et devenus sourds de l'Orne
 2, impasse des Saffrières
 61210 Putanges-le-Lac
amds.orne@gmail.com

62 Association Mieux s'entendre pour se comprendre
 282, rue Montpencher - BP 21
 62251 Henin-Beaumont Cedex
 Tél.: 07 81 29 57 91
mieuxsentendre@sfr.fr
<http://assomieuxsentendre.fr>

63 Section ARDDS 63 Puy-de-Dôme
 Malentendants 63 / section ARDDS 63
 16, rue Jean Mermoz
 63190 Lezoux
malentendants63@gmail.com

64 Section ARDDS 64 Pyrénées
 66, rue Montpensier
 64000 Pau
 Tél.: 05 59 05 50 46
section64@ardds.org

68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace
 63a, rue d'Illzach
 68100 Mulhouse
 Tél.: 03 89 43 07 55
christiane.ahr@orange.fr

69 ALDSM: Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants
 c/o Locaux Motiv
 10 bis, rue Jangot
 69007 Lyon
aldsm69@gmail.com
www.aldsm.fr

72 Surdi 72
 Maison des Associations
 4, rue d'Arcole
 72000 Le Mans
 Tél.: 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
<http://surdi72.wifeo.com>

75 ARDDS Nationale - Siège
 Maison Vie Associative et Citoyenne du XX^e
 Boîte n°82
 18-20, rue Ramus
 75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org

75 Section ARDDS Île-de-France
 14, rue Georgette Agutte
 75018 Paris
 Tél.: 06 87 61 39 51
arddsidi@ardds.org

75 AUDIO Île-de-France
 20, rue du Château d'eau
 75010 Paris
 Tél.: 01 42 41 74 34
paulzyl@aol.com

75 ANIC Association Nationale des Implantés Cochléaires
Siège social
 Hôpital Rothschild
 5, rue Santerre
 75012 Paris
Adresse postale
 21, rue Ronsard
 91470 Limours
anic.association@orange.fr
www.association-anic.fr

78 Durd'oreille
 Secrétariat
 5, avenue général Leclerc
 78160 Marly-le-Roi
 SMS: 06 37 88 59 45
durdoreille7892@gmail.com
<http://www.durdoreille.fr>

84 ACME - Surdi 84
 3, allée du bois joli
 30650 Rochefort-du-Gard
 Tél.: 06 04 40 76 73
surdi84@gmail.com
surdi-84.webnode.fr

85 Section ARDDS 85 Vendée
 Maison des Associations de Vendée
 184, boulevard Aristide Briand
 85000 La-Roche-sur-Yon
 Tél.: 06 08 97 44 33
ardds85@orange.fr

87 Section ARDDS 87 Haute-Vienne
 Tél.: 06 78 32 23 33
ardds87@orange.fr

Retrouvez également
 6 millions
 de malentendants
 sur et